



CONSIGNES D'UTILISATION

Des outils pour un patrimoine culturel immatériel en phase avec la société contemporaine

La polémique survenue en 2019 autour du personnage du « Sauvage » de la Ducasse d'Ath, liée à la dénonciation du blackface et de son caractère raciste, a mis en lumière les défis auxquels sont confrontées les pratiques relevant du patrimoine culturel immatériel dans leur inscription au sein de la société contemporaine.

Entre 2019 et 2024, un important travail de réflexion et de concertation mené par la communauté athoise a abouti à l'évolution du personnage en diable de Gavatao, contribuant à apaiser les tensions et à préserver la convivialité de la fête. La Maison des Géants, musée reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, a été étroitement associée à ce processus.

Souhaitant tirer les enseignements de cette expérience, **la Fédération Wallonie-Bruxelles, par l'intermédiaire de la Direction du patrimoine culturel, a commandité la réalisation du présent outil pédagogique.** Celui-ci vise à mettre à disposition des communautés dépositaires d'un patrimoine culturel immatériel des repères méthodologiques et des pistes de réflexion face à des situations de questionnement ou de conflit.

La conception de l'outil a été confiée aux équipes de la Maison culturelle d'Ath et de l'Eden – Centre culturel de Charleroi, avec le soutien financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La **Direction du patrimoine culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles** se tient à la disposition des communautés patrimoniales locales pour tout renseignement complémentaire et pour les accompagner dans la prise en main de cet outil et dans leurs démarches.

Remerciements

Merci à Manon, Magali, Jeanne, Antoni et Laura pour le travail accompli.

Les fiches de cas exemplaires ont été rédigées avec l'aide de :

Les Chinels de Fosses-la-Ville

Luc Baufoy, Pierre-Jean Vandersmissen (historiens locaux)

Clémentine Buchet (Centre culturel de Fosses-la-Ville)

Gil Baufoy (Echevin du folklore)

Diable de la ducasse d'Ath

Magali Dereppe et Jeanne Eloi (Maison Culturelle d'Ath)

Cirque itinérant traditionnel

Alain Gombert Chabri (circassien)



patrimoine.immateriel@cfwb.be

Cet outil a été conçu pour accompagner les communautés patrimoniales* confrontées à des tensions* liées à la manière dont des questions de société interrogent leurs pratiques patrimoniales*.

Cet outil méthodologique est notamment composé de cartes permettant d'avancer pas à pas dans la description et l'apaisement de ces tensions.

Ceci est à lire avant de vous lancer.

Comprendre l'outil



L'outil se compose de plusieurs parties : un glossaire, trois fiches de cas, des consignes d'utilisation, et des cartes.

Les cartes sont réparties en **trois catégories**, chacune identifiée par une couleur :

• État des lieux

Avant toute tentative d'apaisement, il est essentiel de procéder à un état des lieux.

• Apaiser les tensions

Ces cartes proposent des étapes pour progresser dans la recherche d'apaisement.

• Outils

Les outils mentionnés **en gras coloré** dans les cartes « État des lieux » et « Apaiser les tensions » sont expliqués ici de manière plus détaillée. D'autres sont transversaux et peuvent servir à toutes les étapes.

Ces cartes peuvent être lues en parallèle avec :



Un glossaire

Les mots marqués d'un * renvoient à des définitions partagées.

Ce glossaire précise les choix méthodologiques et théoriques retenus.



Des fiches de "cas exemplaires"

Trois cas passés de tensions et de leurs apaisements sont présentés selon les mêmes catégories que les cartes, afin d'aider à visualiser concrètement les situations. Ils ne sont pas des modèles uniques, mais des exemples de démarches variées.



Consignes d'utilisation

À lire en premier : ces fiches expliquent le fonctionnement général de l'outil et la manière de s'en servir.

Les grands questionnements à la base des cartes

Chaque tension est singulière, mais elle fait écho à des interrogations récurrentes. Les cartes ont été construites autour de ces questionnements :

• **Comment se décentrer et écouter autrui lorsqu'interviennent des attachements ou des passions patrimoniales* ?**

→ Outils

Comment rendre compte des différents niveaux d'enjeux (du local au global) ?

→ Catégories d'arguments

Comment prendre en compte les inégalités (sociales, économiques, d'expression,...) présentes dans la tension comme dans le processus d'apaisement ?

→ Qui impliquer

Comment éviter que l'apaisement soit perçu comme imposé de l'extérieur et rendre visibles les dissonances internes à la communauté patrimoniale* ?

→ Formulation claire

Comment animer un espace véritablement démocratique malgré les disparités de compétences (expression, analyse, prise de parole) ?

→ Dispositifs

Les points d'attention

Il est normal que des tensions* apparaissent autour des pratiques patrimoniales*. Ces tensions peuvent prendre différentes formes : conflits, interdictions, polémiques*, controverses,... Les cartes ont pour objectif de vous accompagner dans l'apaisement. Avant d'entrer dans ce processus, il est important de garder en tête plusieurs principes.

Fleuve intranquille

Il ne s'agit pas d'un parcours idéal, linéaire, ou d'une « recette miracle ». Les cartes sont des propositions, inspirées de tensions réellement apaisées. Chaque communauté* s'en saisira selon ses ressources mobilisables : financières, humaines, temporelles.

Temps long

Apaiser une tension* demande du temps. Selon sa nature, le processus peut durer plusieurs années. Aller trop vite, c'est risquer de faire ressurgir les tensions ultérieurement. Il est recommandé de prendre le temps de :

- décrire,
- analyser,
- discuter,
- rencontrer et consulter,
- construire un apaisement collectif.

Créer un collectif

Même si une communauté patrimoniale* existe déjà, l'apaisement nécessite la mise en place d'un collectif élargi, qui prendra en charge le processus. Il s'agit en effet d'aborder la ou les tension(s) dans toute leur complexité pour apporter l'apaisement le plus durable possible. Dans ce cadre, il est nécessaire de rassembler toutes les personnes concernées par une facette de la tension, et pas uniquement les membres les plus visibles de la communauté.

Inclure la diversité

L'inclusion de la diversité dans le collectif permet qu'un petit nombre ne décide pas pour tout le monde (si c'est ce que vous désirez, ces cartes ne vous aideront pas). L'apaisement est un processus à construire ensemble, sans être déduite à l'avance. Cela implique que toutes les personnes se sentent responsables, ayant un pouvoir d'agir, et légitimes.

Explorer des chemins de traverse

L'apaisement ne passe pas toujours par la solution la plus évidente. Il peut être précieux d'emprunter des pistes inattendues, d'entendre des idées minoritaires ou marginales et de laisser émerger des perspectives inhabituelles. L'objectif n'est pas de trouver rapidement « la bonne réponse », mais d'ouvrir le champ des possibles : multiplier les pistes, considérer les voix moins entendues et permettre à des approches alternatives de nourrir la réflexion collective.

Pour aller plus loin

Les outils présentés ici sont des exemples. Pour plus de précisions les concernant, et pour avoir accès à d'autres (en 2025) :

- Ressources en ligne :
<https://culturepointwapi.be/?RessourceS>
<https://universite-du-nous.org/gouvernance-partagee-ressources>
<https://www.prospectiv.be/?LeJeu>
- Cartes :
Métacartes : *Faire Ensemble. 60 cartes pour réinventer vos réunions*
- Ouvrage :
Cyril de Sousa Cardoso et Jean-Christophe Messina, 2023,
121 outils pour développer le collaboratif. Animer l'intelligence collective dans vos réunions, ateliers, séminaires, Éditions Eyrolles

The background is a vibrant pink color. It features a repeating pattern of faint, light-colored geometric shapes including circles, triangles, and teardrops. Overlaid on this pattern are several decorative swirls: a white swirl in the top-left corner, a dark pink swirl in the top-right corner, a white swirl in the bottom-left corner, and a dark pink swirl in the bottom-right corner.

GLOSSAIRE

Les ressources qui ont nourri les mots et méthodes choisis dans l'outil

Cet outil pédagogique pour analyser et démêler des situations de tension éthique liée au patrimoine culturel matériel, repose sur des fondements théoriques et méthodologiques précis. Autrement dit, il n'est pas entièrement neutre : il s'appuie sur des définitions, des choix conceptuels et des démarches qu'il importe de rendre explicites, afin d'éviter d'en attendre ce qu'il ne peut offrir.

Ce glossaire — dont la lecture n'est pas indispensable pour utiliser l'outil — propose justement d'en dévoiler les coulisses : ces éléments qui ne sont pas visibles au premier regard, mais qui ont largement guidé sa conception. Il met en dialogue plusieurs types de sources : des travaux académiques [1], des textes normatifs internationaux et des références légales nationales. Il ne cherche ni l'exhaustivité, ni la compilation systématique.

En complément d'une présentation structurée par chapitres, ce glossaire offre également une entrée par mots-clés, correspondant aux termes signalés par une * dans les cartes.

Mot	Points
Communauté patrimoniale	1b ; 2a
Passion patrimoniale	1a
Pratiques patrimoniales	1a ; 1b
Tension	1a ; 2a; 2b
Référence	2b

1. Patrimoine

a. Qu'est-ce que le patrimoine culturel ?

Ce texte n'a pas pour ambition de définir le patrimoine culturel. Il suffit de garder à l'esprit qu'il n'existe pas de définition unique, comparable à celle d'un dictionnaire. Les spécialistes de diverses disciplines — histoire, anthropologie, archéologie, géographie, et bien d'autres — ne s'accordent pas sur une formulation commune [2].

Dans cet outil, le patrimoine culturel n'est pas uniquement un objet ou une pratique venant du passé qu'il faudrait préserver. C'est aussi un phénomène doté de plusieurs dimensions :

- Temporelles : le patrimoine culturel est une actualisation du passé dans le présent. Il est une forme de présence du passé dans le présent que l'on nomme généralement transmission, préservation, conservation, modification, création, reconstruction,...[3] Ainsi, le patrimoine ne se résume pas aux objets transmis, mais comprend également les pratiques qui le rendent présent. Ce sont les « pratiques patrimoniales ».

- Collectives : s'il s'érige globalement contre la propriété privée, le patrimoine culturel est généralement l'apanage d'un collectif (parfois associé à un lieu), allant d'une association de village à l'humanité, en passant par une nation. D'une part, ce lien au collectif se marque généralement dans des relations d'identité et dans une responsabilité de transmission. D'autre part, le lien préférentiel avec un collectif exclut d'autres et peut être source de tensions (les experts versus les habitants, les locaux versus les étrangers,...), d'interprétations et d'usages multiples [4]. Il est alors « le patrimoine de... ».

- Émotionnelles : le patrimoine est souvent lié à des attachements, à des passions patrimoniales. La connaissance « experte » n'est pas le seul moteur d'engagement ou d'intérêt envers le patrimoine : la passion ou la peur de la disparition sont tout aussi importantes [5]. On parle souvent de « passion patrimoniale ».

- Économiques : le patrimoine culturel peut également avoir des répercussions économiques, notamment en termes de tourisme et d'attractivité. Il est alors « le patrimoine qu'on visite ».

- Politiques : le patrimoine est une ressource qui peut servir autant pour apaiser des tensions (le patrimoine mondial a pour vocation de favoriser la paix dans le monde) que pour asseoir un pouvoir (celui de l'État ou des experts par exemple) ou y résister [6].

- Quotidiennes : tout le monde ne voit pas le patrimoine partout et tout le temps (et heureusement). Ainsi, un ensemble de maisons classées peuvent être du patrimoine pour certains (des experts, des touristes,...), mais pas pour les habitants qui y sont au quotidien [7].

b. Et le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) dans tout ça ?

L'article 2 de la Convention de l'Unesco pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel le définit comme suit : « On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ».

Le PCI constitue une forme particulière de patrimoine culturel et partage, dans l'ensemble, les caractéristiques décrites précédemment. Deux dimensions méritent toutefois d'être soulignées plus spécifiquement :

- Le PCI est vivant : il ne se réduit ni à un objet, ni à une activité figée, ni à une tradition strictement héritée du passé. Il réside avant tout dans des pratiques actuelles, transmises de génération en génération, avec des ajustements, des réinterprétations ou des créations. Comme le rappelle l'article 8 de la *Charte éthique pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel* en Fédération Wallonie-Bruxelles : « La nature dynamique et vivante du patrimoine culturel immatériel doit être respectée en permanence. L'authenticité et l'exclusivité ne doivent pas constituer de préoccupations, ni d'obstacles à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et à son intégration dans la société contemporaine ».

- Le PCI repose sur une communauté patrimoniale : d'après la Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, « une communauté patrimoniale se compose de personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent, dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures ». Autrement dit, le PCI n'existe que parce qu'un groupe de personnes le reconnaît comme patrimoine, s'y engage et en assure la gestion — qu'il s'agisse de création, d'entretien, de pratique ou de transmission...

Remarque : dans cet outil, le PCI rassemble des pratiques parfois désignées comme « folklore », « traditions populaires » ou « patrimoine ethnologique ». Il est évident que des débats entourent la définition de ces notions. Toutefois, dans cet outil, le PCI est un terme englobant, qui réunit ces dénominations et les pratiques qu'elles désignent.

2. Changements et tensions autour du patrimoine

a. Des changements et tensions inévitables

Le patrimoine change au fil du temps : au 16^e siècle, le patrimoine ne recouvre pas la même chose que le patrimoine actuel [8]. À partir des années 1980, plusieurs auteurs remarquent une « inflation patrimoniale » [9] : le nombre de biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial augmente (donnant l'impression que tout peut devenir patrimoine) et les catégories de patrimoine se multiplient, jusqu'à l'apparition du patrimoine culturel immatériel en 2003.

La transmission d'un patrimoine dans son état « authentique » est en réalité assez rare. On parle plutôt de préservation, de conservation, de revitalisation, de codification, de recreation — voire parfois de destruction ou de disparition.

Quelques exemples l'illustrent clairement :

- Le château de Pierrefonds (France) a été largement réinventé et reconstruit au 19^e siècle par Viollet-le-Duc : il ne s'agit donc pas d'un château médiéval « d'origine ».
- Le kilt écossais, dont chaque motif serait associé à un clan, est en fait une invention qui date de la fin du 19^e siècle.
- Le carnaval de Binche, au 18^e siècle, était bien différent de celui que nous connaissons aujourd'hui : le costume du Gille est devenu plus raffiné au cours du 19^e siècle (le panier passe de métallique à en osier, le nombre de motifs augmente, le chapeau se pare de plumes d'autruche,...).

C'est ainsi que le patrimoine évolue : il s'actualise [10] dans le présent en fonction des contraintes et opportunités. Le patrimoine est une forme de présence du passé dans le présent. Autrement dit, les communautés patrimoniales rendent le patrimoine actuel, présent dans leur époque en fonction du contexte, de ce que permet cette époque. Cette dynamique du changement fait d'ailleurs partie intégrante de la définition même du patrimoine culturel immatériel.

Ce caractère évolutif apparaît d'autant plus nettement lorsque le patrimoine culturel immatériel a été codifié ou doit l'être. Lorsqu'une pratique a été codifiée auparavant, une base écrite et/ou visuelle existe et sert inévitablement de point de comparaison. Lorsqu'elle doit être codifiée — par exemple en vue d'une reconnaissance officielle — le changement devient, lui aussi, presque inévitable.

C'est notamment le cas des Fêtes de l'Ours dans les Pyrénées françaises [11] : leur inscription d'abord au PCI français, puis au PCI mondial, a entraîné plusieurs transformations. La fête est devenue moins violente, plus ouverte à des publics extérieurs, a suscité une forme de compétition entre les villes organisatrices, et a perdu une partie de son usage de la langue catalane afin d'être comprise par le plus grand nombre.

Ces transformations peuvent susciter des tensions, des conflits ou des polémiques autour du patrimoine — en particulier lorsqu'il s'agit de déterminer ce qui « fait patrimoine » ou non, ou de savoir si un élément ayant trop changé peut encore être considéré comme authentique.

La tension la plus fréquente confronte souvent les « experts » du patrimoine — qu'ils soient professionnels ou autoproclamés — à « celles et ceux qui ne savent pas », c'est-à-dire aux personnes dont la légitimité à parler, à connaître, à défendre ou à décider du patrimoine est contestée.

D'autres formes de tensions existent également. Elles tiennent notamment au fait, rappelé en début de glossaire, qu'il n'existe pas de définition unique du patrimoine et que celui-ci revêt de multiples dimensions — économiques, politiques, sociales... On parle alors des usages sociaux du patrimoine [12]

Pour reprendre l'exemple de la Fête de l'Ours, ce patrimoine mobilise simultanément plusieurs dimensions :

- Collective : il constitue un marqueur identitaire fort pour une communauté — souvent un village.
- Économique : devenu un élément d'attractivité touristique, il doit désormais s'adapter à un public plus large. La communauté ne peut donc plus toujours le pratiquer comme elle l'entend : la fête doit être moins violente, et ne peut plus se dérouler exclusivement en catalan, par exemple.
- Politique : les villages se livrent à une forme de concurrence pour démontrer la légitimité ou la qualité de leur fête ; certaines personnes se présentent comme détenteurs « légitimes » du patrimoine, parfois contre d'autres.
- Émotionnelle : l'attachement profond au patrimoine et à la fête peut freiner certaines évolutions jugées nécessaires pour accueillir davantage de visiteurs.

Les tensions relatives au patrimoine, tout comme les changements qui le concernent, ne sont donc en rien exceptionnelles, uniques, anormales.

b. Apaiser les tensions, accueillir les changements

D'un point de vue théorique et méthodologique, les tensions sont abordées à partir de deux notions : la polémique et la gestion de conflit.

La polémique est une notion intéressante, car elle ne s'arrête pas à l'identification d'un conflit, mais en propose également un mode de gestion [13]. La polémique est un mode d'argumentation, comme le sont le débat rationnel, la négociation, la co-construction,... Il ne s'agit donc pas d'une parole « sauvage » ou gratuite : elle remplit plusieurs fonctions essentielles.

- Elle met en relation des groupes qui, habituellement, ne se parlent pas ou très peu.
- Elle transforme l'ennemi à éliminer — celui à qui l'on dénie tout droit — en un adversaire à convaincre, reconnu comme interlocuteur légitime.

Cependant, pour qu'il y ait véritablement **polémique**, plusieurs caractéristiques doivent être réunies :

1. Une dichotomisation : des thèses opposées se constituent, produisant des arguments contradictoires. Cet antagonisme s'exprime sans nuance, sur un mode binaire — noir ou blanc. L'objectif est alors la persuasion : convaincre l'« autre », mais aussi rallier le public « tiers » qui n'a pas encore choisi son camp.
2. Une polarisation : à partir de ces arguments opposés, deux camps ennemis se forment. Ils rassemblent des personnes très diverses — qui ne se connaissaient pas, ne partagent ni les mêmes caractéristiques, ni les mêmes idées. Cette polarisation génère ainsi de nouveaux regroupements identitaires.
3. Un discrédit : l'« autre » devient la cible d'attaques, portant à la fois sur ses arguments et sur sa personne.

C'est ainsi que les cartes invitent à :



1. Repérer les arguments en présence, afin de multiplier les points de vue.
2. Identifier les personnes et collectifs concernés, afin de multiplier le nombre de points de vue.
3. Éviter de discréditer et d'attaquer, afin de favoriser la construction et l'apaisement.

Cela dit, toute polémique n'est pas évidente à gérer. On peut avoir une impression de dialogue de sourds : les arguments échangés ne se rencontrent pas, obéissent à des logiques différentes. Et l'on en vient à considérer l'autre comme un fou. Luc Boltanski et Laurent Thévenot ont étudié ce phénomène [14] et proposent une solution.

Selon ces auteurs, la vie en société repose sur des conventions, des accords partagés. Ils distinguent sept types de conventions, dont ils regroupent les caractéristiques qu'ils rassemblent dans ce qu'ils appellent des « **cités** ».

En général, tout fonctionne correctement à l'intérieur d'une même cité : les individus se conforment au fonctionnement, à la convention qui gère la cité.

Dans la **cité domestique**, par exemple, l'harmonie repose sur le respect des références qui la structurent : la tradition, la famille, la hiérarchie. Les figures qui incarnent ces références sont le père, le roi, le patron, l'Ancien. Les moments qui renforcent ces valeurs sont les cérémonies familiales, les réceptions ou tout événement qui met en avant l'ordre et la continuité. Les qualités recherchées sont la bienveillance, la bienséance, la fidélité, la distinction, la discrétion : elles soutiennent la convention et assurent sa stabilité. À l'inverse, l'impolitesse, la vulgarité, la trahison ou encore la nouveauté excessive sont perçues comme des menaces pour l'équilibre de cette cité.

Comme il existe sept cités, ces dernières coexistent et un individu peut passer de l'une à l'autre au quotidien. Une même personne peut être dans la **cité inspirée** dans le cadre de sa profession, dans la **cité domestique** en famille, et dans la **cité civique** lorsqu'elle s'implique dans une association locale.

Cela dit, des tensions, des conflits, des controverses peuvent survenir. Il en existe de plusieurs types.

- Au sein d'une même cité : pour la clore, on recourt au principe supérieur commun, à ce qui fait référence.
- Entre les cités : le principe commun, ce qui fait référence, est différent d'une cité à l'autre. Il est alors possible, soit :
 - o de ramener la controverse dans une seule cité, en argumentant pourquoi elle est plus importante que l'autre.
 - o d'établir un compromis en trouvant un principe commun qui réunit les cités concernées.

Caractéristiques	Cité inspirée	Cité domestique	Cité de l'opinion	Cité civique	Cité marchande	Cité industrielle	Cité par projets
Valeurs de référence	Inspiration, création, imagination, intériorité	Tradition, famille, hiérarchie	Réputation, renommée	Collectivité, démocratie, monde associatif	Concurrence, rivalité	Efficacité, science	Activité, projets, extension du réseau, prolifération des liens
Caractéristiques valorisées	l'insolite, la passion, le merveilleux, la spontanéité, l'émotion	la bienveillance, la bienséance, la distinction, la discrétion, la fidélité	la célébrité, la visibilité, la mode, le fait d'être remarqué, d'avoir du succès	Solidarité, équité, liberté	la désirabilité, la « gagne », la valeur, le fait d'être « vendable »	la performance, la fiabilité, la fonctionnalité, la validité scientifique	l'enthousiasme, la flexibilité, la connexion aux autres, l'autonomie, l'employabilité
Caractéristiques dévalorisées	l'habitude, les signes extérieurs, le réalisme	l'impolitesse, la vulgarité, la trahison, la nouveauté	la banalité, l'indifférence, le méconnu, la désuétude	la division, l'individualisme, l'arbitraire, l'illégalité	la défaite, l'indésirable, le fait de ne pas être compétitif	l'improductivité, l'inefficacité	l'inemployabilité, la rigidité, le manque de polyvalence, l'immobilité, la sécurité, l'autorité
Sujets valorisés	l'artiste, l'enfant, la fée, le fou, le génie, l'illuminé	le père, le roi, le patron, l'« Ancien »	la vedette, le chargé de communication, le people	le Parti, l'Élu, le représentant, le délégué	le businessman, le vendeur, le « battant »	l'expert, le professionnel, l'opérateur	le coach, le médiateur, le chef de projet
Épreuves modèles	la création à partir d'une feuille blanche, l'aventure intérieure, le vagabondage de l'esprit	les cérémonies familiales, les réceptions	le regard des autres sur un événement	l'élection, la manifestation	le marché, la conclusion d'une affaire	le test, la réalisation	le passage d'un projet à un autre

Sur cette base théorique, l'état des lieux propose, de :



- Lister l'ensemble des arguments en présence, sans les hiérarchiser.
 - Classer ces arguments selon les références auxquelles ils renvoient.
- Cette étape permet d'identifier si la tension relève d'une seule cité — et peut donc être traitée dans ce cadre — ou si plusieurs cités sont impliquées.

Lorsque plusieurs cités entrent en jeu, la suite du processus invite le collectif, dans la définition des objectifs d'apaisement, à déterminer si :

- la tension doit être ramenée dans une seule cité,
- ou si elle peut être apaisée en s'appuyant sur un principe commun, extérieur aux cités concernées et défini collectivement.

Dans ce cadre, registres d'arguments proposés sont chacun associé à une cité particulière :



- Historiques : liés à la *citée domestique*
- Pédagogiques : liés à la *citée industrielle*
- Juridiques : liés à la *citée civile*
- Normatifs : liés à la *citée de l'opinion*
- Techniques : également rattachés à la *citée industrielle*
- Passionnels : associés à la *citée marchande*

Les cités « inspirée » et « par projet » interviennent, quant à elles, dans les étapes consacrées à l'apaisement de la tension.

[1] Les ressources choisies sont facilement accessibles, soit en accès libre sur Internet, soit via des ouvrages faciles à trouver. Cela explique que certaines références peuvent sembler datées : c'est la condition de leur libre accès.

[2] Deschepper Julie, 2021, « Notion en débat. Le patrimoine », dans *Géococonfluence* : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/patrimoine>

[3] Tornatore Jean-Louis, 2010, « L'esprit de patrimoine », dans *Terrain*, 55 : <https://journals.openedition.org/terrain/14084>

[4] Heinrich Nathalie, 2009, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme

[5] Dassié Véronique, 2006, *Une émotion patrimoniale contemporaine : le parc de Versailles dans la tempête* : https://www.culture.gouv.fr/content/download/80147/file/Ethno_Dassie_2006_467.pdf

[6] Amiotte-Suchet Laurent et Floux Pierre, 2002, « Rendre son hybridité à une maison en cours de patrimonialisation », dans *Ethnographiques.org*, 1 : <https://www.ethnographiques.org/2002/Floux-Amiotte-Suchet>

[7] Fabre Daniel et Iuso Anna (eds.), 2009, *Les monuments sont habités*, Paris, Maison des sciences de l'Homme

[8] Au 16^e siècle, le patrimoine consiste plutôt en biens de valeur détenus dans des collections privées, celles des religieux (les reliques et objets du culte) et des royautes (objets symboliques de la royauté, collections et bibliothèques des princes et rois,...). Pour plus d'informations : Babelon Jean-Pierre et Chastel André, 1995, *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Levi

[9] Heinrich Nathalie, 2009, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme

[10] Tornatore Jean-Louis, 2010, « L'esprit de patrimoine », dans *Terrain*, 55 : <https://journals.openedition.org/terrain/14084>

[11] Voisenat Claudie, 2019, « Ursum facere ou le sens reconstitué. Rémonances, résiliences et transformations des fêtes de l'Ours du Haut-Vallespir », dans *Sociétés et représentations*, 47 : <https://shs.cairn.info/revue-societes-et-representations-2019-1-page-39?lang=fr>

[12] Rautenberg Michel, 2003, « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines : usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie », *Culture et Musées* : https://www.persee.fr/doc/pumus_1766-2923_2003_num_1_1_1165

[13] Amossy Ruth, 2015, « La polémique est un mode de gestion socio-discursif du conflit dans les sociétés démocratiques. Entretien réalisé par Claire Oger », *Mots. Les langages du politique*, 108 : <https://journals.openedition.org/mots/22067>

[14] Boltanski Luc et Thévenot Laurent, 1991, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard



FICHES

EXEMPLES

LE DIABLE DE LA DUCASSE D'ATH



État des lieux

Quel est le problème ?

Le personnage du Sauvage est accusé de racisme par plusieurs organismes extérieurs à la ville d'Ath. Ces accusations s'appuient sur différents éléments : le blackface, les chaînes, l'anneau dans le nez, le pagne, la coiffe à plumes ainsi que le comportement associé au personnage.

Contexte général

Descriptif

Le personnage en question n'est qu'un élément parmi d'autres au sein de la Ducasse, un événement surtout reconnu pour ses géants traditionnels et dont l'existence remonte à six siècles. Organisée par la commune, la fête a traversé les aléas de l'histoire.

Introduit en 1873, le personnage a porté différentes dénominations au fil du temps – *Sauvage*, *Nègre*, etc. – et sa popularité s'est surtout renforcée au cours des trente dernières années, notamment grâce à l'interprétation spectaculaire de certains figurants récents.

Le problème du racisme concerne également un autre personnage, le diable Magnon, même si celui-ci suscite moins de controverses.

En 2019, l'association Bruxelles Panthères signale à l'Unesco les aspects racistes du personnage et demande le retrait de la Ducasse d'Ath de la liste représentative. La Ville initie alors un processus de réflexion spécifique autour du personnage.

En 2022, la Ducasse est effectivement retirée de la liste du PCI de l'Unesco. À Ath, la Ville insiste cependant sur le fait que la nature du problème reste la même : un processus de travail est engagé et suit un calendrier défini.

Ligne du temps

- 15^e siècle : apparition de la Ducasse
- 1873 : création du personnage du Sauvage, présent sur la barque des Pêcheurs napolitains.
- 1945 : reprise de la Ducasse après cinq ans d'interruption due à la guerre ; le maquillage noir du personnage est remplacé par un brun/jaune afin de ne pas choquer les soldats afro-américains stationnés en Europe.
- 2004 : la Ducasse d'Ath est inscrite au PCI de l'Unesco et au PCI de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).
- 2019 : une polémique éclate à l'initiative de l'association Bruxelles Panthères. La Maison des Géants et la Maison culturelle d'Ath (Centre culturel) sont mobilisées dans le processus d'apaisement lancé par la Ville.
- 2020 : aucune organisation de la Ducasse en raison de la pandémie de COVID-19.
- 2022 : la Ducasse d'Ath est retirée de la Liste représentative du PCI de l'Unesco (perte de reconnaissance).
- 2023 : la FWB demande de faire évoluer le personnage du Sauvage. En septembre, Unia signale le risque d'enfreindre la loi antiracisme : maintenir le personnage en l'état pourrait être interprété comme une intention raciste.
- 2024 : suite au travail de la commission citoyenne et des groupes d'experts, l'apparence du personnage est modifiée dans son maquillage, son costume et son récit. La population l'a accueilli avec enthousiasme et depuis, la ducasse se déroule à nouveau de manière apaisée.

Qui est impliqué et comment ?

Individus / Collectifs	Rôle
Famille Baudelet	Interprète le personnage depuis les années 1960
Barque des Pêcheurs napolitains	Groupe de la Ducasse qui accompagne le personnage
Bruxelles Panthères	Mouvement qui lutte contre les inégalités raciales
Rénovation du cortège	Association qui encadre la figuration de la Ducasse d'Ath
Autorités communales	Responsables légales de la Ducasse d'Ath
FWB	La Fédération Wallonie Bruxelles joue un rôle central dans les reconnaissances de l'UNESCO, notamment en agissant comme gardienne de son propre patrimoine culturel et en servant de point d'entrée pour les dossiers de candidature
Unesco	Organisation des Nations unies qui promeut la coopération dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication au service de la paix et du développement durable
Athois	Population de la Ville d'Ath
Unia	Institution publique interfédérale indépendante qui lutte contre la discrimination et promeut l'égalité

Quels sont les arguments ?

Quel est le registre de ces arguments ?

→ Historique

- Ancrage temporel (tradition, habitude) : « *Ça a toujours été comme ça* », « *c'est notre folklore* ».
 - Transmission familiale : préserver un personnage incarné depuis des générations au sein d'une même famille.
 - Évolution de la population athoise depuis le début du 20^e siècle : ce qui ne choquait pas autrefois peut aujourd'hui susciter des réactions.
 - Fierté de son folklore : attachement à une tradition identitaire forte.
 - Argument récurrent : « *Ce n'est pas du racisme, c'est du folklore* ».
- Enjeu central : affirmer et transmettre l'histoire de la Ducasse.
- Cela interroge plus largement l'évolution du folklore et la manière dont une tradition s'adapte (ou non) aux sensibilités actuelles.

→ Pédagogique / incompréhension

- Expliquer l'origine du Sauvage :
 - pour montrer qu'il n'a rien de raciste (via application, communication, brochures, etc.) : « *Il n'est pas Africain* », « *Vous ignorez la véritable histoire* », « *C'est un personnage imaginaire, pas un Africain* ».
 - pour le replacer dans une histoire (celle du contexte colonial) et décortiquer ce qu'est le blackface.
 - Problème de la distance : venir à la Ducasse permettrait de mieux comprendre, car à distance, on interprète mal : « *si tu ne l'as pas vécu, tu ne peux pas comprendre ce que c'est* ». L'expérience directe est considérée comme indispensable, contrairement aux images relayées par les médias.
 - Un personnage ne se réduit pas à son apparence : il faut tenir compte de son rôle, de sa fonction, de son histoire.
 - Analyser ce que suscite la couleur noire : comprendre ce qu'elle évoque aujourd'hui pour décider de la conserver ou de la modifier.
- Enjeu central : *expliquer et faire vivre la Ducasse* pour permettre une compréhension plus juste.
- Cela renvoie au regard extérieur et à la *légitimité* de ceux qui n'ont pas de lien direct avec la tradition.

→ Juridique (relatif au droit)

- Respecter les peuples et les droits humains.
 - Lutter contre le racisme et la négrophobie, conformément aux textes de l'Unesco et à la législation belge.
 - Protéger les membres de la barque d'une plainte en justice.
 - Deux lectures du retrait Unesco :
 - Pour certains, *le retrait ne change rien* : il reste nécessaire de faire évoluer le personnage.
 - Pour d'autres, *le retrait permet d'éviter des changements trop importants*.
 - Invite à la normalisation de comportements racistes : imitations sonores du Sauvage adressées à des personnes noires, par exemple.
- Enjeu central : *se conformer au droit et aux principes légaux*.
- Cela renvoie à l'histoire coloniale et à la lutte antiraciste contemporaine.

→ Normatif (éthique, morale)

- Inacceptabilité actuelle : certains estiment que le personnage n'est plus tolérable aujourd'hui, car « *ça rappelle l'esclavage* ».
 - Comportement jugé problématique : « *il agit comme un animal* », « *il fait peur aux enfants* ».
 - Relativisation : pour d'autres, « *ça n'a jamais posé problème* » ou « *il n'y a rien de méchant* ».
 - Multiculturalité :
 - Pour les uns, le folklore doit évoluer et devenir inclusif, car si le personnage est noir, *tout le monde ne peut pas se l'approprier*.
 - Pour les autres, changer serait céder à une « *tyrannie du politiquement correct* ».
 - Intention vs. perception : même sans volonté de viser les personnes afrodescendantes, celles-ci peuvent se sentir directement ciblées.
 - Projet de société : la situation interroge le type de société que l'on construit : *veut-on maintenir des divisions symboliques liées à la couleur ?*
 - Image de la ville : certains craignent que la figure renvoie une image raciste d'Ath.
- Enjeu central : définir ce qui est considéré comme *normal* ou acceptable aujourd'hui.
- Cela touche directement aux questions de vivre-ensemble et de cohésion sociale.

→ Technique

- Modification du maquillage difficile : changer la couleur ou la nature du maquillage pose des contraintes techniques importantes.
 - Remplacement problématique des chaînes : les chaînes servent à retenir et sécuriser le personnage ; les cordes, brûlent la peau et ne constituent pas une alternative viable.
 - Gestion interne du costume : le costume est entre les mains du groupe de la barque ; il est donc nécessaire de limiter les interventions extérieures sur sa conception ou sa transformation.
- Enjeu central : définir ce qui est matériellement et techniquement faisable dans l'évolution du personnage.
- Cela touche directement à la faisabilité matérielle et pratique des changements envisagés.

→ Attachements / craintes / réactions passionnelles

- Le noir est perçu comme un porte-bonheur.
 - Le personnage jouit d'une très grande popularité.
 - Des Athois refusent l'idée d'un changement.
 - La Ducasse appartient aux Athois d'abord et non au reste du monde. Il faut donc réfléchir pour les Athois d'abord.
 - Modifier le personnage ne servirait à rien : il y aura toujours des mécontents.
 - « *Touche pas à mon Sauvage* », « *Je suis Sauvage* » : le personnage devient un marqueur identitaire fort.
 - Chacun a sa propre sensibilité, mais celle-ci devrait être mise entre parenthèses face au folklore qui ne dure qu'une journée.
- Enjeu : gérer l'attachement affectif et identitaire au personnage.
- Cela renvoie à l'identité collective, où comptent l'émotion, l'attachement et la valeur affective plus que l'argumentation rationnelle. Qui peut se réclamer de la Ducasse ? Y a-t-il des « vrais » et des « faux » Athois ?



Apaisement de la tension

Qui impliquer

- Adolescents, via des écoles secondaires.
- Maison des Géants : gardien de la mémoire.
- Maison Culturelle d'Ath (MCA) : méthodologie démocratique et créative, expertise en démarches participatives et citoyennes.
- Pierre Widart : journaliste.
- Experts : anthropologue, archéologue, conteuse, costumière, maquilleur.
- Habitants.
- Facilitateurs extérieurs (médiateurs, modérateurs) : personnes « multipartiales », garants de la forme uniquement ; capables de vexer tout le monde pour le bien du processus car complètement détachés des interlocuteurs.

Objectifs

- Concerter une partie de la population pour ne pas la déposséder de la question et favoriser la recherche d'un compromis largement accepté, tout en privilégiant la qualité des échanges sur la quantité de personnes concertées.
- Formuler une question claire, nuancée et ouverte, qui évite les réponses tranchées et favorise l'échange d'idées. Apporter de la nuance dans la question qui permet de ne pas répondre par un oui ou non, qui invite au débat, à l'échange de points de vue : « Les personnages du Sauvage et du diable Magnon doivent-ils être conservés en l'état ou faut-il les faire évoluer ? ».
- Expliquer et contextualiser : raconter l'histoire du personnage, éclairer ce qui peut choquer aujourd'hui, expliquer le concept de *blackface*, rappeler l'histoire coloniale, donner des clés pour comprendre l'attachement affectif, les pratiques, les gestes et les interactions autour du personnage.
- Revisiter le récit ou la légende du personnage pour l'inscrire dans une perspective cohérente avec les valeurs actuelles.
- Retrouver une Ducasse apaisée, fédératrice et sereine, débarrassée des tensions internes et externes, des divisions, des manifestations et de la polémique qui pèsent sur la fête et en altèrent la légèreté.

Dispositifs

Table ronde

- o Quand : juin 2021.
- o Où : dans un lieu aussi neutre que possible selon les ressources disponibles : local communal, établissement scolaire, espace d'un partenaire...
- o Qui :
 - Animée par MCA.
 - Avec des historiens et représentants d'UNIA.
 - Participants : 50 personnes, dont des jeunes.
- o Objectifs :
 - Comprendre et analyser le personnage du Sauvage.
 - Discuter des représentations que les Athois se font de la Ducasse et du personnage.
 - Faire émerger les valeurs de la fête au-delà des controverses.
 - Contextualiser la Ducasse et ses personnages dans leur histoire.
 - Expliquer et faire comprendre la problématique du **blackface**.

Enquête ouverte

- o Qui :
 - Office de Tourisme et la Maison des Géants : mise en place d'un sondage accompagné de capsules vidéos explicatives.
 - MCA a relayé sur son réseau pour élargir la participation et obtenir des avis plus diversifiés.
 - Participation : 1300 répondant.e.s, dont 860 Athois, ont répondu.
- o Quand : de mars à mai 2022.
- o Où : en ligne.
- o Objectifs :
 - Encourager le public à s'informer grâce aux capsules vidéos.
 - Interroger les participants sur les éléments problématiques potentiels : attitudes, attributs du personnage, blackface.

Travail dans les écoles secondaires

- o Qui :
 - Animé par le Centre d'Expression et de Créativité « Ruée vers l'Art » de la MCA et un journaliste (Pierre Wuidart).
 - Participation : une classe de 6^e secondaire de l'Institut Technique Libre et une autre de l'ITCF Renée Joffroy.
 - Intervenants : un historien, l'interprète du Sauvage, des figurants de la barque des Pêcheurs napolitains et des personnes afro-descendantes (une membre de Vie Féminine et l'autre spécialiste de la décolonisation).
- o Quand : de novembre 2022 à janvier 2023.
- o Où : dans les établissements scolaires.
- o Objectifs : produire un podcast et une séquence vidéo expliquant la situation et donnant la parole aux jeunes (les futurs adultes qui devront vivre avec le personnage tel que modifié ou non). Permettre aux élèves d'exprimer leurs points de vue, de les confronter à d'autres perspectives et de comprendre les enjeux.
- o Déroulé : les élèves sont accompagnés par un journaliste, une animatrice du CEC de la MCA et leurs enseignants. Un premier temps d'expression de leurs avis, ils ont rencontré et écouté les différents intervenants afin de nourrir leur réflexion.
- o Difficultés :
 - Travailler sur un sujet local, sensible et impliquant affectivement, n'a pas été chose aisée.
 - La dimension émotionnelle du débat les a amenés à **faire évoluer leurs positions au fil des interventions** — ce qui est compréhensible et fait partie du processus d'apprentissage.

Commission citoyenne du folklore

- o Quand : 15/11/22 ; 12/03/23 ; 26/03/23 ; 16/04/23 ; 17/02/24
- o Qui :
 - Mise en place par la commune.
 - Facilitateurs externes accompagnés dans les étapes préparatoires par la MCA et la Maison des Géants.
 - Participants : 60, pour avoir un panel diversifié.
 - 10 représentants du folklore (2 experts Ducasse, 2 Rénovation du cortège, 2 Barque de Pêcheurs napolitains, 2 fanfares, 2 porteurs : parlent tous en leur nom).

- 10 membres de la société civile (monde économique et social : association de commerçants, jeune chambre éco, Ciep, régionale Athoise, jeune de l'ITL, jeunes de ITCF, mouvement jeunesse, hommage covid).
- 40 citoyens ayant participé à l'enquête (tirage au sort des personnes qui ont candidaté : veiller à représentativité de genre, d'âge, et d'ancienneté à Ath).
- + 1 observateur de chaque parti du conseil communal.

- o Où : espace neutre (local d'une école).
- Objectif : parvenir à un accord sur l'évolution du personnage — ou son maintien — et, en cas de changement, définir **les exigences minimales** permettant à chacun d'accepter la transformation. La Commission formule ensuite un **avis motivé**, consultatif mais circonstancié, destiné au Conseil communal.
- o Déroulé :
 - Méthode : recours aux méthodes d'intelligence collective, alternance entre travail en petits groupes et restitutions en plénière.
 - Décisions : afin d'éviter la disparition du personnage, la Commission remet un avis sur le changement de nom du personnage, qui devient le « diable » pour affirmer sa dimension fantastique (mars 2023) ; elle propose l'intégration de rouge sur le visage du personnage (avril 2023) ; l'apparition du personnage à la Ducasse, avec l'intégration (timide) de maquillage rouge, ne convainc pas et crée une nouvelle polémique (août 2023) ; le groupe de la Barque doit reprendre le processus avec des experts externes pour créer un nouveau récit autour du personnage et puis proposer sa nouvelle apparence (dernier trimestre 2023 et début 2024) ; validation de l'apparence et du récit (février 2024) ; importance pour les membres de la Commission d'être ambassadeur de la décision (février 2024).
- o Points d'attention : un cadre clair est établi et accepté par les participants : participation aux 4 demi-journées proposées, respect de la confidentialité, acceptation des modes de décision définis collectivement (consensus ou vote à la majorité : 2/3 - 50%, à préciser), engagement dans un cadre bienveillant (respect, écoute, participation).
- o Apports :
 - Introduction de **nuance**, souvent absente sur les réseaux sociaux et dans les référendums.

- o Difficultés :
 - ▣ Temporalité jugée **trop longue**.
 - ▣ Complexité du processus de validation (l'apparence doit être approuvée par Unia et par le groupe de la barque).
 - ▣ Difficulté du consensus : on s'aligne facilement sur des valeurs, moins sur leurs traductions concrètes.
 - ▣ Les membres n'ont pas accès à toutes les informations, notamment le travail détaillé des experts.
 - ▣ Représentativité limitée du panel : malgré 60 personnes, beaucoup de figures connues et une seule personne afrodescendante.
 - ▣ Questions de communication externe : que peuvent dire ou non les membres ?
 - ▣ Effet "boîte de Pandore" : peur que d'autres sujets sensibles émergent (chevaux, place des femmes...), crainte d'une cascade de remises en question.
 - ▣ Incertitude quant à l'avenir de la Commission une fois le travail terminé.
 - ▣ Pressions extérieures : poids familial, tensions sociales, intimidations éventuelles.

Extrait de la Charte de la Commission

La Commission s'accorde sur le fait qu'il faut **retrouver une Ducasse paisible et sereine**, une Ducasse qui fédère et non une Ducasse qui rime avec division, manifestations, tensions internes et externes.

Au sujet du Sauvage, la Commission s'accorde sur le fait qu'il doit représenter **un diable et pas un être humain**. Il s'agit d'un personnage **imaginaire et fantastique**. Il est nécessaire de **réécrire son histoire**. Pour éviter les ambiguïtés, il est proposé de lui ajouter des caractéristiques visuelles qui affirment et génèrent la dimension fantastique et son aspect de diable (lentilles rouges, paupières et orbites rouges, ...). Il est proposé de changer officiellement son nom et de **le dénommer le « diable de la barque des Pêcheurs napolitains »**.

Afin de préciser la représentation du personnage, il est proposé de mettre en place un **groupe de travail**. Des **experts (historiens, anthropologues, maquilleur, scénographes, ... externes à Ath)** vont aider le groupe de la Barque des Pêcheurs napolitains à concevoir une représentation du diable, en veillant surtout à ce que son apparence **ne heurte pas d'autres communautés**, dont les populations afro-descendantes. La Maison des Géants proposera des experts au groupe de la Barque pour les accompagner dans leur démarche.

La proposition du groupe de travail (Barque, experts, Ville d'Ath) sera **soumise à la Commission citoyenne du folklore** qui devra l'approuver avant de la soumettre à la **décision du Conseil communal**.

Groupe de travail « récit »

- o Quand : entre juin 2023 et janvier 2024. Le flop de la ducasse 2023 a redonné son importance au processus.
- o Qui :
 - ▣ Animé par MCA.
 - ▣ Conteuse.
 - ▣ Membres de la Barque.
- o Où : locaux de la Maison culturelle d'Ath.
- o Objectifs : étoffer l'histoire de base qui est très sommaire.
- o Déroulé : ateliers d'écriture avec jeux et autres animations (dessiner l'île d'origine du personnage,...) pour ne pas simplement écrire.
- o Difficultés :
 - ▣ **Écart initial important** : au départ, la distance entre le personnage noir décrit dans le nouveau récit et le personnage festif tel qu'il apparaît à la ducasse était trop grande, rendant la cohérence difficile à établir.
 - ▣ **Processus complexe** : le travail s'est révélé exigeant. La méthode proposée était inhabituelle pour plusieurs membres du groupe.
 - Certaines dynamiques hiérarchiques ont freiné une véritable participation démocratique.
 - Tout le monde n'a pas joué le jeu pleinement.
 - Une tendance persistante à défendre coûte que coûte la tradition existante compliquait les discussions.
 - ▣ Récit final trop volumineux : le texte abouti fait huit pages, ce qui rend sa diffusion et son appropriation par le grand public plus ardues. Des adaptations de ce texte ont été réalisées : conte audio, version illustrée afin d'en faciliter la transmission auprès des différents publics.

Groupes de travail « apparence »

- o Quand : trois séances entre janvier et février 2024.
- o Qui :
 - ▣ Animé par MCA, présence de la Maison des Géants.
 - ▣ Experts divers et extérieurs à Ath pour dépassionner le débat (bodypainter, costumière, illustrateur, historien précolombien, 2 anthropologues, 1 spécialiste du masque et des représentations du diable).
- o Où : locaux de la MCA.

o Objectifs : s'assurer que la nouvelle apparence ne blesse aucune autre communauté. Accompagner le groupe de la Barque dans la création d'une représentation visuelle cohérente avec le nouveau récit du personnage fantastique.

o Déroulé : au fil des séances, plusieurs orientations communes émergent : opter pour une **évolution progressive**, sans rupture radicale ni refonte totale ; envisager le personnage **dans sa globalité** (tête et costume indissociables), lui donner une allure **prestigieuse**, agréable esthétiquement — même si cet aspect n'est pas central dans la polémique ; le **déshumaniser**, afin de sortir définitivement des enjeux du blackface ; éviter une profusion de couleurs pour ne pas tomber dans un effet « arlequin de carnaval ».

Réalisations

- Forum sur le Sauvage
 - Mis en ligne pour centraliser témoignages, informations, archives et ressources multimédias, il permet au public de suivre et comprendre l'ensemble du travail réalisé autour du personnage.
- Capsules vidéos
 - o Réalisées par l'Office du Tourisme et la Maison des Géants pour informer et contextualiser.
 - o Produites également par des élèves du secondaire dans le cadre de leur projet pédagogique.
- Podcasts
 - o Enregistrés par les élèves du secondaire pour partager leurs réflexions, leurs interviews et leur compréhension des enjeux.
 - o « 10 petits diables », une série coordonnée par la MCA et réalisée par le journaliste Pierre Wuidart, offrant un regard approfondi sur le processus.
- Bande dessinée de la nouvelle histoire
 - Supervision : MCA et Rénovation, en collaboration avec les partenaires du projet.
 - Illustrations : Pierre Bolide.
 - Récit : Isabelle Patoux, co-créé avec les membres de la Barque.
- Conte audio
 - Production : MCA, Maison des Géants et Rénovation, sur base du travail collectif des partenaires.
 - Création sonore et narration : Music'Âmes.
 - Fondé sur le récit d'Isabelle Patoux et du groupe de la Barque.



Outils

- Facilitation externe : intervention neutre, sans prise de position sur le fond, garantissant un cadre de travail serein et équilibré.
- Convention de collaboration : document définissant clairement le rôle, les responsabilités et les limites de chacun.
- Gardien de la mémoire du processus : chargé de conserver la trace des étapes, des décisions et des échanges.
- Synthèses régulières : à chaque fin de séance, la Commission valide un résumé reprenant l'état d'avancement, les consensus atteints, les désaccords persistants et les arguments essentiels.
- Positionnement dans l'espace : utiliser le déplacement physique (s'aligner, se situer selon un continuum, etc.) pour répondre à une question, afin d'éviter les réponses binaires et de faire apparaître la nuance.
- Exercices de décentrement : adopter ponctuellement la perspective d'autres acteurs ou entités (habitants, visiteurs, minorités concernées, personnages du folklore, etc.) pour sortir de son propre cadre de référence et enrichir le débat.

Remarques et apprentissages

Importance d'une communication solide :

- Avoir une *histoire claire* et une *mise en forme lisible* pour que chacune comprenne le sens des choix.
- Mieux maîtriser le récit et les messages afin de ne plus être constamment en réaction ou en position défensive.
- Informer régulièrement sur l'avancée du processus : expliquer ce qui a été fait, pourquoi, et comment les décisions se construisent.

La question du temps :

- Le processus est perçu comme trop long par certains, mais il est essentiel de rappeler que transformer un folklore multiséculaire demande du temps, de la maturation et de la pédagogie.
- Le rythme a été irrégulier : certaines étapes ont été accélérées sous la pression d'événements extérieurs (retrait Unesco, controverse de la Ducasse 2023, décisions prises dans l'urgence à la veille de l'approbation citoyenne).

LES CHINELLES DE FOSSES-LA-VILLE



État des lieux

Quel est le problème ?

La participation des femmes en tant que Chinelles à la Laetare (carnaval) de Fosses-la-Ville a provoqué des débats au sein de la communauté. Alors que plusieurs femmes ont exprimé leur volonté de rejoindre les rangs des Chinels, certains membres de l'organisation de la Laetare — issus de la Société Royale des Chinels — s'y sont d'abord opposés, invoquant le caractère traditionnellement masculin du personnage.

Cette situation met en lumière des enjeux d'égalité de genre au sein des pratiques folkloriques locales, mais aussi la question, plus large, du rôle et des limites d'un comité organisateur lorsqu'il s'agit de prendre des décisions à portée éthique.

Contexte général

→ Descriptif

Le carnaval de Fosses-la-Ville — devenu aujourd'hui la Laetare — est attesté dès le 18^e siècle. En 1737, des sources écrites mentionnent déjà un carnaval, notamment sous forme de représentations théâtrales. À partir de 1795, la manifestation prend la forme d'un carnaval de rue.

Initialement célébrée le dimanche gras (précédant le Mardi gras), la fête est ensuite déplacée au dimanche de la mi-carême, appelé « *Laetare* » dans le calendrier catholique. Le terme, issu du latin *laetare* (« se réjouir »), souligne le caractère festif et libérateur de cette période.

Au 20^e siècle, la Laetare s'affirme comme une fête identitaire et patrimoniale, profondément ancrée dans la mémoire collective et transmise de génération en génération. Comme tout carnaval, elle constitue un rituel social de défoulement, de satire, de moquerie et de transgression contrôlée, tout en renforçant les liens communautaires.

Plusieurs personnages rythment la Laetare : les Pierrots, les Hommes-feuilles, les Chevaux godins ou encore le Doudou, figure espiègle qui divertit le public par ses gestes, ses danses et ses exagérations. Certains de ces personnages ont disparu au fil du temps, tandis que d'autres sont apparus — comme les Clowns ou les Sorcières — ou ont été réintroduits.

Ce renouvellement constant montre que la Laetare a toujours été un ensemble vivant et évolutif de figures carnavalesques, où certains groupes, personnages ou costumes ont survécu malgré des périodes de fragilité ou de mise en retrait.

Les personnages liés à la tension sont les **Chinels** : ils sont les **seuls personnages** à avoir traversé les siècles et à s'être maintenus dans la Laetare. Il est inspiré du Polichinelle de la Commedia dell'arte, tant par le costume que dans la dénomination (« Chinel » étant sans doute une contraction populaire de *Polichinelle*).

Cela dit, l'arrivée du personnage dans la Laetare n'est pas connue.

- En 1853, un sabre gravé au nom de Nicolas Wiot atteste de la présence d'un personnage carnavalesque armé — les Chinels portent en effet un sabre courbé appelé yatagan.
- À la fin du 19^e siècle, des documents mentionnent déjà l'existence de soces [1] de Chinels.
- En 1910, Auguste Lurquin décrit les Chinels comme « les personnages masqués les plus élégants de la Laetare ».
- En 1928, la Société (devenue royale) des Chinels est fondée afin de coordonner les sorties extérieures et d'assurer l'organisation du groupe. Cette structuration marque une étape importante dans la reconnaissance du personnage et dans l'ancrage durable de sa présence dans le folklore fossois. Elle rassemble aujourd'hui environ 70 membres, alors que près de 400 Chinels participent au cortège — la grande majorité des Chinels n'appartient donc pas à la Société royale.

[1] Les mots soc et soçons viennent du wallon et signifient groupe d'amis/cagnotte et amis faisant partie de cette cagnotte/ce groupe. Une soc est un regroupement d'amis partageant le même costume (choisi en communauté) et pratiquant une cagnotte afin d'organiser les dépenses de celle-ci.

La problématique actuelle trouve aussi une partie de son origine dans ce décalage : certains membres du comité tendent à s'arroger des décisions citoyennes et éthiques concernant les règles de participation des Chinels, dépassant ainsi ce que leur mandat organisationnel laisse entendre.

Au cours du 20^e siècle, le costume traditionnel des Chinels se caractérise par un ensemble richement décoré et immédiatement identifiable. Il se compose des éléments suivants :

- Un sarrau coloré, orné de rubans et de bandes de velours, constituant la pièce principale du costume.
- Une culotte trois-quarts, serrée sous le genou, terminée par des pointes décoratives, agrémentée de grelots, portée avec des bas noirs.
- Une collerette fraise en dentelle, qui renforce l'élégance du personnage.
- Deux bosses : une bosse avant dressée et une bosse arrière abaissée, réalisées dans le même tissu que le sarrau — un élément iconique du Chinel.
- Un chapeau de type bicorne, décoré de motifs cousus et de plumes colorées.
- Un sabre plat en bois, appelé yatagan, indispensable à la gestuelle et aux figures chorégraphiques du personnage.

Si leur costume est strictement codifié, leur rôle et leur comportement le sont tout autant. Les Chinels exécutent des danses sautillées et des facéties, rythmées par les tambours et les fanfares. Depuis 1869, leurs mouvements suivent quatre airs composés par Auguste Louis Canivez, compositeur et chef d'orchestre belge.

À travers leurs gestes et leurs improvisations, ils demeurent les protagonistes d'une tradition populaire où la spontanéité occupe une place centrale. Incarnant à la fois la joie carnavalesque et la satire, ils constituent un symbole identitaire fort de Fosses-la-Ville. Leur patrimoine est vivant : transmis oralement, il se réinvente à chaque génération, permettant à chacune de se réapproprier le personnage sans rompre avec l'héritage collectif.

Les Chinels défilent en groupes organisés appelés soces. Ces formations ont presque disparu dans la seconde moitié du 20^e siècle, notamment en raison de la pression exercée par le comité des Chinels pour réduire les coûts liés à la Laetare. Depuis quelques années, toutefois, les soces connaissent un regain d'intérêt : la mise au jour d'archives et de témoignages anciens a permis de légitimer pleinement leur présence et a encouragé leur réapparition dans le cortège. Certaines soces n'ont d'ailleurs jamais cessé d'exister : les *Doudous* et la socle des *Rouges et Verts*

ont continué à danser à la Laetare sans interruption. Dans cette dynamique, les Dames Chinelles ont elles aussi constitué leur propre socle féminin. Et dans le prolongement, la question « *À quand une socle mixte ?* » reste ouverte et témoigne de l'évolution continue des pratiques carnavalesques.

Historiquement, des femmes ont bien participé au carnaval de Fosses-la-Ville en tant que Dames Chinelles, notamment avant les années 1930. On dispose d'ailleurs d'une photographie datée de 1898 représentant une femme costumée, ainsi que de traces de deux soces 1 féminines (l'une bourgeoise, l'autre familiale) ayant pris part aux festivités de la Laetare durant le premier tiers du 20^e siècle.

Cette présence féminine disparaît progressivement à la fin des années 1930, pour des raisons probablement socio-économiques. L'après-guerre, marqué par les efforts de reconstruction, relègue les préoccupations culturelles et folkloriques au second plan. Le cortège se masculinise alors fortement. Seules les jeunes filles de moins de 12 ans restent autorisées à danser au sein des « petits chinels », groupe qui ouvre toujours le cortège.

Cela ne signifie toutefois pas l'absence totale des femmes dans la fête. À partir des années 1990, des femmes et jeunes filles désireuses de prendre part à la Laetare en costume créent de nouveaux groupes — tels que « les Clown en Folie » ou « Les sorcières » — toujours présents dans le cortège aujourd'hui.

En 2023, des Fossoises relancent officiellement la présence des Dames Chinelles dans le cortège. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de :

- questionnements citoyens croissants ;
- mise au jour de documents photographiques et historiques attestant de la présence de femmes chinelles : une jeune Fossoise retrouve dans le grenier de son grand-père des clichés anciens, que celui-ci identifie et contextualise, permettant ainsi la redécouverte de matériaux restés en sommeil ;
- la publication du livre de Joseph Noël consacré au Chinel fossois ;
- découvertes musicales venant appuyer la démarche.

Une partie de ces documents est consultable sur la plateforme patrimoniale locale : <https://bibliotheeca.fosses-la-ville.be/p-c-i/folklore/laetare>

En 2023, les Dames Chinelles font leur première sortie officielle, positionnées entre les enfants et les Pierrots Musiciens (la fanfare propre au cortège des Chinels).

En 2024, elles sont accueillies avec enthousiasme tant par le cortège que par le public.

Qui est impliqué et comment ?

Individus / Collectifs	Rôle
Société Royale des Chinels	Organisation principale de la Laetare dont quelques membres se sont opposés à l'inclusion des femmes
Les Chinels	Personnage de la Laetare à part entière, multiple, varié, fossois ou pas
Les soces	Groupes de Chinels basés sur l'amitié ou les quartiers. Les membres de la soce portent un costume d'une même couleur qui les identifie (Rouges et Verts, Introuvables, lous, Cougnetis, Houblontins, Andalouse,...)
Dames Chinelles	Groupe de femmes participant activement au carnaval et réunies en soce
Habitants de Fosses-la-Ville	Communauté locale, partagée entre tradition et modernisation. Différentes figures se dégagent telles que le conservateur, une minorité réfractaire au changement ou à l'inclusion, une majorité favorable au changement/ inclusion soutenue par les historiens

Quels sont les arguments ?

Quel est le registre de ces arguments ?

Historique

- La tradition des Chinels est solidement ancrée depuis plus d'un siècle, ce qui en fait un élément central de l'identité fossoise.
- L'existence attestée des Dames Chinelles dans les années 1930 rappelle que la présence féminine n'est pas une rupture radicale, mais un élément déjà présent — même si les raisons de leur disparition restent inconnues.
- L'histoire du carnaval de Fosses-la-Ville montre par ailleurs une constante évolution : disparition ou réapparition de personnages, transformations des soces, codifications et adaptations successives.

Pédagogique / incompréhension

- Le folklore, en tant que pratique vivante, évolue en permanence avec la société. L'inclusion des femmes s'inscrit dans cette continuité plutôt que dans une rupture.
- L'ouverture des soces aux femmes renforce la transmission intergénérationnelle : elle permet à des parents, enfants, couples ou fratries de participer ensemble dans un même groupe, consolidant les liens communautaires.
- L'ouverture des soces encourage également l'implication et la fidélisation de nouvelles générations.

Juridique

- La non-inclusion des femmes pourrait être perçue comme une discrimination fondée sur le genre, difficilement justifiable dans le cadre des normes légales contemporaines.
- Le comité ne détient aucun pouvoir officiel en matière de droit public. Ses décisions ne peuvent pas contrevenir aux principes d'égalité ou aux libertés fondamentales.

La question qui se pose alors : le carnaval doit-il relever d'une codification festive ? Historiquement, les fêtes carnavalesques renversent les normes sociales plutôt que de les renforcer ; d'où le paradoxe de vouloir imposer des règles rigides ou des hiérarchies d'autorité au sein d'une tradition fondée sur la subversion.

Normatif (éthique, morale)

- L'égalité des genres est une valeur fondamentale dans la société contemporaine, largement partagée dans les sphères publiques, institutionnelles et culturelles.
- L'inclusion des femmes répond à une exigence de cohérence éthique entre les pratiques locales et les valeurs contemporaines de respect, de justice et de représentativité.

Technique

- L'adaptation des costumes et accessoires est techniquement possible, notamment via l'usage de tambourins en remplacement du yatagan/sabre pour certains groupes.
- Des archives photographiques permettent de reconstruire fidèlement un costume féminin inspiré de celui des Dames Chinelles des années 1930.
- Les évolutions techniques du costume (matériaux, coutures, accessoires) font déjà partie de l'histoire du Chinél : les ajustements ne sont pas en contradiction avec la tradition.

Attachements / craintes / réactions passionnelles

- Crainte de dénaturer une tradition séculaire.
- Volonté de préserver l'authenticité du carnaval.
- Modernisation de la tradition tout en respectant son identité.



Apaisement de la tension

Qui impliquer

- Centre d'interprétation ReGare (Fosses-la-Ville) : ressource incontournable pour l'histoire locale, la contextualisation patrimoniale et la mise en perspective des évolutions du folklore fossois. Peut contribuer à l'ancrage historique du débat et à la valorisation du patrimoine immatériel.
- Centre culturel local : rôle de facilitateur, notamment pour soutenir une communication apaisée, contextualisée et pédagogique autour du patrimoine culturel immatériel (PCI), ainsi que pour organiser rencontres, ateliers et médiations avec la population.
- Experts en folklore et en anthropologie : leur regard extérieur et neutre permet de replacer les enjeux dans des dynamiques patrimoniales plus larges, d'éviter les interprétations biaisées, d'apporter des analyses comparatives (autres carnivals, traditions en mutation, pratiques inclusives).
- Habitants de Fosses-la-Ville : acteurs centraux de la tradition. Leurs perceptions, attentes, mémoires et propositions doivent être au cœur du processus. L'enjeu étant un patrimoine partagé, leur participation garantit la

légitimité et l'ancrage social.

- Praticiens et groupes carnavalesques (soces, Chinels, Dames Chinelles, etc.) : détiennent savoir-faire, pratiques et expériences directes.
- Administration communale de Fosses-la-Ville : médiateurs dans le débat. Un travail de fond étant déjà en cours au sein de l'administration autour du PCI, elle peut appuyer les démarches participatives, favoriser la co-construction de règles ou de bonnes pratiques, assurer la continuité institutionnelle.
- Médias locaux : diffusion et amplification (surtout sur les réseaux sociaux) des débats/discussions autour de la participation des femmes.

Objectifs

- Favoriser un dialogue éclairé sur des traditions perçues comme infondées. Il s'agit de questionner les traditions considérées comme immuables mais souvent fondées sur une mémoire récente (parents, grands-parents), alors que l'histoire du folklore s'inscrit dans un temps bien plus long. L'objectif est d'ouvrir un espace de discussion qui permette de distinguer les usages réellement anciens de ceux qui se sont construits plus tardivement.
- Garantir une représentation équitable dans les pratiques folkloriques. Veiller à ce que chaque personne souhaitant participer au folklore local puisse le faire dans des conditions égalitaires, notamment en matière de genre. Cela contribue à renforcer la légitimité sociale du carnaval et à consolider la transmission intergénérationnelle.
- Préserver l'identité culturelle tout en l'ajustant aux valeurs contemporaines. Il s'agit de maintenir la spécificité et la richesse du carnaval fossois, tout en permettant à la tradition d'évoluer de manière harmonieuse avec les normes actuelles (égalité, inclusion, respect). Cet équilibre garantit la vitalité d'un patrimoine vivant, capable de se transformer sans se dénaturer.

Dispositifs

Plateforme PCI

Organisation communale de concertation rassemblant des acteurs professionnels et amateurs du PCI. Elle rassemble : un citoyen, l'échevin du folklore et de la culture, des représentants des services communaux de la communication et du développement local, des représentants du syndicat d'initiative/tourisme ReGare et du Centre culturel de l'entité, ainsi que quelques invités experts et professionnels des thématiques du patrimoine vivant de la commune.

Depuis 2022, trois réunions ont été organisées, avec la participation d'intervenants externes spécialisés : Thibault Galland (droits culturels), Manon Istasse (Anthropologue à L'Eden Charleroi), Françoise Lempereur (Titulaire du cours du Patrimoine Vivant à l'Université de Liège et autrice d'ouvrages de référence sur le PCI). Cette Plateforme a pour but de renforcer la cohésion entre les différents acteurs du PCI, la réflexion collective autour des enjeux du patrimoine vivant, et la communication des thématiques PCI entre les différents acteurs impliqués. La Plateforme est actuellement en veille faute de relance ou de mobilisation récente.

Enquête ouverte questionnaire Laetare 2025

- Quand : aux alentours de la Laetare 2025 (27 mars).
- Où : en ligne (google form) avec le QR proposé sur les réseaux et en format flyers.
- Qui : habitants de Fosses-la-Ville ou toute participante extérieur.
- Objectifs : recueillir les opinions sur la Laetare en tant que vecteur du PCI local
- Déroulé : questionnaires, analyses des résultats.

Lien du questionnaire : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScEtEGegWaVLGSMI3bBMXcFl5qRlm_9fujLcOnGn9tbtJbCw/viewform?usp=dialog

Réalisations

- Articles dans la presse locale « Nouveau Messager » Rubrique spéciale PCI.
- Ouvrage « De Traditions en Créations. Le patrimoine culturel immatériel de Fosses-la-Ville » par Françoise LEMPEREUR et Henry BESSON (2019).
- Conférence sur les femmes chinelles organisée en 2022 par le Cercle d'Histoire.
- Exposition « Les Dames dans le folklore fossois » au centre ReGare du 5 avril au 20 octobre 2024.
- Conférence sur les Femmes dans le Folklore au Centre culturel le 8 octobre 2024 (Conférence « Les Femmes dans le folklore » (P.C.I.))
- Conférence/présentation du projet de « protection » du Patrimoine vivant par Marie Depraetere le 20 septembre 2024 aux agents du PCI local.



Outils

- Facilitation externe neutre : recours à des spécialistes et professionnels du PCI pour garantir un accompagnement impartial et éclairé.
- Documentation et synthèse des échanges : production d'outils de mémoire tels que cette fiche ou les ressources mises à disposition via Bibliotheca, permettant de conserver, structurer et partager les informations essentielles.
- Méthodes participatives pour recueillir les avis : utilisation d'outils numériques (ex. Google Forms) pour recueillir les points de vue, faciliter l'expression de chacun et objectiver les tendances.
- Approche empathique : prise en compte des sensibilités et des vécus de toutes les parties prenantes afin de mieux comprendre les différentes positions et d'encourager un dialogue constructif.

LES ARTS ET LA CULTURE DU CIRQUE ITINÉRANT TRADITIONNEL



État des lieux

Quel est le problème ?

Dans la continuité d'un mouvement amorcé au milieu des années 1990 par des associations de défense animale, la Belgique adopte en 2015 une loi interdisant l'utilisation d'animaux sauvages dans les cirques itinérants. Cette décision légale, fondée sur des considérations éthiques et de bien-être animal, remet en question une tradition circassienne ancienne et profondément ancrée.

Contexte général

Descriptif

L'interdiction belge d'utiliser des animaux sauvages dans les cirques ne résulte pas d'un événement isolé, mais s'inscrit dans un **processus long et continu de renforcement des normes en matière de bien-être animal**. Le moteur principal en a été l'action d'associations, au premier rang desquelles GAIA (créée en 1992), qui a joué un rôle déterminant dans la transformation progressive du cadre législatif.

Depuis le milieu des années 1990, **GAIA** multiplie les actions aboutissant pour certaines à des légiférations :

- Investigations dans les cirques (1995–2022).
- Lutte contre des établissements jugés inadaptés et fermeture de trois zoos (Zwartberg, Terdonk et Wazoo) (1998–1999).
- Adoption de la loi de 1999 imposant un agrément pour les zoos.
- Extension de ces normes minimales d'hébergement aux cirques en 2005.
- Rapport « Les zoos belges respectent-ils la loi ? » (2008).
- Vote en 2013, puis adoption en 2014, de l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques.
- Soutien ministériel à la campagne contre les transports de longue distances (2016).
- Interdiction régionale progressive des équidés sur les foires et les marchés (2019–2023).
- Décision de mettre fin aux delphinariums en Belgique (2024).

Cette dynamique belge reflète une tendance internationale : l'interdiction des dauphins rejoint en 2024 des mesures similaires en Inde, Croatie, Chili, Costa Rica ou Slovaquie ; en France, la loi de 2021 met fin aux spectacles avec dauphins et orques dès 2026 ; et plusieurs États européens interdisent ou encadrent strictement les animaux sauvages dans les cirques.

L'interdiction de 2014 n'a donc pas de « déclencheur » unique. Elle s'inscrit dans un glissement progressif vers un modèle de société plus attentif aux conditions de détention des animaux, notamment ceux impliqués dans des activités itinérantes.

Du côté des arts et de la culture du cirque itinérant traditionnel, le dossier de reconnaissance de ce patrimoine auprès de la FW-B fait remonter la création du premier cirque ambulant belge à 1874. Il se trouve à la croisée de deux pratiques : les artistes nomades dont les origines remontent au Moyen-Âge, et une pratique moderne du cirque avec des chevaux, mise au point à Londres en 1768 par un ancien militaire de la cavalerie. Les animaux, et plus spécifiquement les chevaux, sont donc à l'origine de la forme moderne du cirque. Les animaux sauvages, quant à eux, font leur apparition dès le milieu du 19^e siècle : les cirques se déplacent alors avec leur ménagerie. Les numéros avec animaux sont alors souvent du ressort d'une famille, qui se transmet la pratique au fil des générations.

S'en suit le cirque traditionnel tel qu'on le connaît : un « spectacle constitué d'une succession de numéros visuels évoluant dans une piste ronde, où la performance artistique prend le pas sur une composition théâtrale ». D'autres éléments le caractérisent : le chapiteau, Monsieur Loyal, un orchestre, l'importance de la performance physique et du côté spectaculaire, le clown,... et la présence d'animaux.

À noter que tous les cirques ne possèdent pas d'animaux, et que les animaux sauvages, notamment les plus grands (fauves, éléphants,...), se trouvent principalement dans des grands cirques. Ces cirques se distinguent aussi par leur rythme : les petits cirques itinérants se déplacent fréquemment, tandis que les grands peuvent rester plusieurs semaines au même endroit et donc proposer d'autres conditions aux animaux.

Un dernier élément de contexte mérite d'être mentionné : la difficulté de faire front commun dans le monde circassien. Le milieu n'est pas très structuré, et a du mal à défendre des intérêts communs. Les initiatives relèvent souvent d'une ou deux personnes. Absence de fédération représentative, concurrence entre cirques, initiatives isolées... Tout cela rend difficile la défense collective d'un modèle traditionnel en pleine mutation.

Ligne du temps

Chronologie des évolutions légales et sociétales autour des animaux sauvages dans les cirques en Belgique

1995 — 2022 : Enquêtes de GAIA

L'organisation de défense animale GAIA mène des enquêtes dans 18 cirques. Ces investigations documentent les conditions de détention des animaux sauvages et alimentent la sensibilisation du public.

2003 : Révélation des mauvaises conditions de vie

GAIA dévoile les mauvaises conditions de vie des animaux sauvages. Progressivement, plusieurs villes et communes belges commencent à refuser l'installation de cirques avec animaux sauvages sur leur territoire. Toutefois, aucune mesure fédérale n'est encore prise.

2005 : Première avancée réglementaire en Belgique

Publication de l'arrêté royal du 2 décembre 2005, imposant aux cirques le respect des normes minimales d'hébergement équivalentes à celles des parcs animaliers.

→ C'est une régulation, pas encore une interdiction.

2005 – 2007 : Pressions internationales

- **2005 : Autriche** -> interdiction des animaux sauvages dans les cirques.
- **2007 : Croatie** -> interdiction également.

Ces décisions alimentent le débat européen et renforcent la pression en Belgique.

2014 : Interdiction belge des animaux sauvages dans les cirques

Un arrêté royal interdit l'utilisation d'animaux sauvages, tout en autorisant une liste restreinte d'animaux domestiques ou assimilés, à condition de respecter des normes strictes : bovins, buffles, porcs, lamas, dromadaires, chameaux, furets, lapins, chiens, chats, pigeons, oies, gallinacés, perroquets, perruches, canards, chevaux, ânes, poneys, moutons et chèvres.

2015 : Contestation devant la Cour constitutionnelle

Plusieurs cirques introduisent un recours pour annuler l'interdiction.

→ La Cour rejette la requête. L'interdiction est confirmée.

Depuis 2015 : Conséquences pour les cirques

- Les cirques belges possédant des animaux sauvages trouvent des solutions de relogement (zoos, refuges).
- Certains se tournent vers d'autres pays européens où la législation est plus souple.
- Des cirques étrangers sans animaux sauvages ou avec animaux autorisés viennent se produire en Belgique.

Qui est impliqué et comment ?

Individus / Collectifs	Rôle
Gaïa	Association à l'origine d'un rapport puis d'un processus juridique visant d'abord à renforcer les normes de bien-être animal (arrêté royal de 2005), puis à aboutir à l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques (loi votée en 2013, entrée en vigueur en 2014–2015)
Conseil du Bien-être animal	Alors fédéral, il rend un avis [1] en 2013 sur le bien-être des animaux utilisés dans les cirques
Laurette Onkelinx	Alors, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique et du bien-être animal joue un rôle déterminant dans l'adoption du cadre légal encadrant l'usage des animaux sauvages dans les cirques
Maria Heppenheimer	Directrice du cirque Pipo, représente l'une des voix du secteur circassien traditionnel.
Emmanuel Horwood, directeur artistique de spectacles de cirque en Belgique, aux Pays-Bas et en France	Introduit une demande de suspension d'articles de la loi de 2014 auprès de la Cour constitutionnelle en mai 2014 avec Simon Dubois et Teddy Seneca
Simon Dubois, directeur de Mondial Circus	Introduit en mai 2014 aux côtés d'Emmanuel Horwood et Teddy Seneca une demande de suspension de plusieurs articles de la loi de 2014 devant la Cour constitutionnelle
Teddy Seneca, directeur du cirque Montréal	Introduit une demande de suspension d'articles de la loi de 2014 auprès de la Cour constitutionnelle en mai 2014 avec Emmanuel Horwood et Simon Dubois
Alexandre Bouglione, directeur de cirque	Dépose une plainte au Conseil d'État à la suite de l'interdiction, se déclarant particulièrement visé par la mesure

Quels sont les arguments ?

Quel est le registre de ces arguments ?

Historique

- « Ces animaux sont la base du cirque traditionnel » : leur interdiction est perçue comme une menace directe pour la profession et pour la continuité d'un modèle de spectacle transmis depuis plusieurs générations.
- La présence d'animaux sauvages correspond à une période de l'histoire, elle reflète une époque marquée par la colonisation et par la domination culturelle occidentale. Cette période est révolue et peu compatible avec les valeurs contemporaines.

Pédagogique

- Distinguer les cirques respectant les normes de bien-être animal de ceux qui ne les respectent pas.
- Mettre en avant l'idée que l'interdiction générale pénalise également les structures exemplaires, alors qu'un cadre pédagogique renforcé permettrait d'informer le public et d'encourager les bonnes pratiques.

Juridique (relatif au droit)

- Nuisances/problèmes de voisinage : bruits, carcasses de viande abandonnées,...
- La législation pour les cirques est déjà stricte. Il faut contrôler davantage pour faire respecter les normes et ne pas empêcher les cirques qui les respectent de travailler.

Normatif (éthique, morale)

- Bien-être animal – arguments en faveur de l'interdiction : isolement pour les espèces grégaires, conditions incompatibles avec les besoins biologiques (température, espace), transports répétés, considérés comme sources de stress important.
- Bien-être animal – arguments contre l'interdiction : certains circassiens affirment que les animaux sont bien traités (mouvement régulier, comportements de jeu, reproduction plus aisée que dans certains zoos).
- Objectivité contestée du Conseil du Bien-être animal : des opposants estiment que sa composition ne garantit pas une neutralité complète.

Technique

- Bien-être animal : manque d'espace, impossibilité de fournir des espaces naturels, absence de possibilité de baignades ou autres besoins spécifiques selon l'espèce,...
- L'absence des animaux sauvages dans les cirques ne donnera pas plus de travail aux artistes n'utilisant pas les animaux : cela risquerait d'entraîner la fermeture de nombreux cirques.

Attachements / craintes / réactions passionnelles

- Peur / émotion immédiate : certains publics, notamment des enfants, peuvent être impressionnés ou effrayés à la vue de lions ou autres fauves en cage.
- Lien affectif revendiqué par les familles circassiennes : les dompteurs et soignants soulignent un attachement profond à leurs animaux, comparé à une relation parent-enfant, « *la première chose que l'on fait, avant même de prendre notre café, est de directement soigner nos animaux* ».
- Type d'animaux concernés : l'interdiction vise principalement les espèces les plus emblématiques des cirques traditionnels – fauves, éléphants, grands animaux attractifs et fortement chargés symboliquement.
- Dimension familiale du spectacle : pour une partie importante du public, la présence d'animaux sauvages constitue une motivation essentielle pour venir au cirque, souvent perçue comme une activité familiale et intergénérationnelle.



Apaisement de la tension

L'interdiction des animaux sauvages étant d'ordre juridique, il n'existait aucune marge de négociation : la loi devait être appliquée.

Conséquences :

- certains artistes ont perdu leur métier ;
- d'autres cirques se sont adaptés :
 - certains proposent désormais des spectacles entièrement humains (ex. : Nicolas Bouglione) ;
 - d'autres conservent des animaux autorisés (ex. : les chevaux chez Gruss) malgré des pressions récurrentes des associations animalistes.

Un nouveau vocabulaire s'est aussi développé pour valoriser les liens humains/ animaux dans les cirques qui conservent des espèces permises — même si certaines contraintes structurelles (transport, conditions de vie...) n'ont pas fondamentalement changé.

L'épisode politique et juridique est désormais clos, et il n'existe pas de mouvement significatif visant un retour en arrière.

Mais le monde du cirque est confronté à d'autres problématiques.

1. Accueil difficile par les communes

- Perte de lieux dédiés disposant d'eau et d'électricité.
- Terrains parfois très excentrés, difficiles d'accès ou en mauvais état.
- Sécurité limitée, risques de dégradations.

2. Difficulté à recruter des artistes pour une vie itinérante

- Attractivité réduite : conditions de vie exigeantes, peu de confort.
- Manque de formations adaptées.
- Tension entre aspirations contemporaines à la stabilité et mode de vie nomade.

3. Explosion des coûts liés à l'énergie

- Obligation pour certains cirques de couper l'électricité la nuit afin de réduire les dépenses.
- Passage des communes d'un forfait électrique à un compteur individuel ce qui augmente les coûts.
- Les économies permises par les LED ne compensent pas le coût énergétique du son, du chauffage, des machines alimentaires, etc.

Certains cirques renoncent désormais à se produire dans certaines villes.

C'est par rapport à ces problématiques qui menacent l'existence du cirque traditionnel, que des dispositifs peuvent être mis en place.

→ Qui impliquer

Les Centres culturels

Les Centres culturels peuvent jouer un rôle central dans la médiation entre les cirques, les communes et les publics. Leur contribution peut prendre plusieurs formes :

- Mutualisation des équipements : le chapiteau peut devenir une salle temporaire, tandis que le Centre culturel peut fournir du matériel ou du personnel (éclairage, sonorisation, techniques).
- Soutien logistique et administratif : aide aux démarches, facilitation de l'accès à des terrains, relais entre cirques et autorités locales.
- Développement de projets culturels partagés : actions de médiation, ateliers, rencontres, intégration du cirque dans la programmation locale.

Les chercheurs et universitaires

Si quelques recherches existent déjà sur l'histoire du cirque, d'autres disciplines peuvent contribuer à mieux comprendre les enjeux actuels et accompagner les transformations du secteur. Parmi elles :

- Anthropologie du cirque : étude des pratiques nomades, des modes de transmission, de l'évolution des formes circassiennes, des liens humains/animaux et des ancrages territoriaux.
- Sciences politiques et juridiques : analyse des effets de la législation (bien-être animal, normes de sécurité, mobilité), comparaison européenne, compréhension des dynamiques institutionnelles.
- Sciences sociales : étude des perceptions du public, de la place du cirque dans les cultures locales, des médiations existantes ou à créer.
- Études en arts du spectacle : exploration des pratiques artistiques émergentes sans animaux, innovations scénographiques, transformations esthétiques du cirque.

Apports possibles :

- Une expertise neutre et documentée permettant de sortir des logiques conflictuelles.
- La production de rapports, enquêtes, recensements utiles pour orienter les politiques publiques ou les stratégies de terrain.
- Une aide à la structuration d'un secteur très fragmenté, en identifiant les besoins, les ressources et les zones de tension.

Une commission de concertation

La mise en place d'une commission réunissant les acteurs concernés permettrait de renforcer le dialogue et la coordination. Elle pourrait être composée de :

- représentants des cirques (directeurs, artistes, techniciens).
- Représentants des communes accueillant ou susceptibles d'accueillir des cirques.
- Représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles (culture, arts de la scène, soutien au cirque).

Apports possibles :

- créer un espace de dialogue structuré entre cirques, autorités locales et FWB ;
- coordonner les besoins (lieux, infrastructures, énergie, diffusion) ;
- harmoniser les pratiques communales dans l'accueil des cirques ;
- soutenir la mobilité, la pérennité et la visibilité du cirque traditionnel.

→ Dispositifs

Charte de qualité : élaboration d'une charte précisant les engagements réciproques entre les cirques et les communes accueillantes. Elle peut inclure : gestion des déchets et propreté du site, respect des zones d'implantation, horaires et règles de voisinage, sécurité du public et du personnel, communication claire envers les habitants. Ce cadre partagé sécurise les relations et permet une meilleure prévisibilité pour les cirques.

Label de qualité : création ou extension d'un label permettant d'identifier les cirques adoptant des pratiques exemplaires. Ce label pourrait s'inspirer du dispositif déjà existant en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui récompense les structures défendant activement le cirque traditionnel (actuellement trois structures concernées). Il encouragerait le respect des normes techniques et administratives, la transparence, la qualité artistique, l'engagement envers le public et le territoire.

Toiles photovoltaïques pour diminuer les frais énergétiques.

Un **réseau de lieux d'accueil hivernal**. Historiquement, les cirques sédentaires d'hiver permettaient d'assurer une partie de la saison en intérieur. En FWB, aucune structure (Cirque Royal de Bruxelles, cirque contemporain à Marchin) ne permet de le faire. Certaines solutions temporaires sont possibles, par exemple dans des halls omnisports, mais elles manquent d'équipements spécifiques. Un réseau de lieux d'accueil hivernal pourrait offrir une stabilité accrue aux compagnies, faciliter les répétitions et renforcer la relation avec les territoires.



CARTES

ÉTAT DES LIEUX

QUI EST GARANT DU PROCESSUS ?

Garantir le suivi et le bon déroulement du processus.



Qui est garant du processus ?

Avant de se lancer dans l'état des lieux et l'apaisement des tensions, il est essentiel d'identifier le garant du processus.

Il peut s'agir d'une personne ou d'un collectif chargé d'assurer le bon déroulement du processus : veiller au respect des étapes, agir comme « tiers externe » pour synthétiser les informations, déterminer qui anime les outils utilisés et documenter l'ensemble du cheminement (garder des traces de chaque étape).

Le garant du processus peut être :

- Une personne (ex. médiateur, facilitateur, animateur, chercheur).
- Une institution (ex. administration communale, service culturel).
- Une association (ex. centre culturel).
- Une entreprise spécialisée en médiation ou gestion de conflits.

Caractéristiques attendues :

- Être familier du terrain ou expérimenté dans la gestion de tensions.
- Adopter une position neutre et extérieure (ne pas être un acteur impliqué dans la tension).

QUEL EST LE PROBLÈME ?

Formuler clairement le problème ou la tension à apaiser.

La formulation peut prendre la forme d'une **question** ou d'une **affirmation**.

Quelles sont ses caractéristiques d'une bonne formulation ?

- Décrire la tension telle qu'elle existe au moment où commence le processus d'apaisement.
- Être compréhensible par une personne extérieure.
- Intégrer plusieurs éléments : qui est impliqué, pourquoi, comment.
- Éviter les négations, les exemples, les imprécisions.
- Ouvrir la porte à une réponse nuancée qui invite au débat (éviter les formulations débouchant sur un « oui/non »).
- Être ouverte (invite à explorer différentes voies) : ouverte aux acteurs (chacun peut y répondre), ouverte dans le temps (pas figée dans un événement ponctuel) et ouverte aux solutions multiples (pas de solution imposée, ne présuppose pas une solution).

Deux outils peuvent aider à arriver :

? **Les Cinq Pourquoi** : formuler une première version simple de la tension, puis poser plusieurs fois la question « pourquoi ? » afin de l'affiner progressivement.

△ **La pyramide des causes** : formuler la tension selon différents cadrages (institutionnel, émotionnel, économique, culturel...). Si la formulation change trop selon le cadre, c'est qu'elle n'est pas encore stabilisée.

Remarques :

- La formulation ne doit pas forcément être rédigée en premier : elle peut venir **après les étapes liées au contexte et aux acteurs impliqués**.
- Il peut exister une tension principale et plusieurs tensions secondaires.
- Très souvent la première formulation exprime un symptôme visible plutôt que des causes plus profondes. Il ne faut pas hésiter à reformuler la tension.
- La formulation est d'autant plus pertinente qu'elle est créée et/ou testée sur un échantillon varié de personnes.
- Le processus d'apaisement vise à répondre précisément à cette formulation.

QUEL EST LE CONTEXTE GÉNÉRAL ?

Contextualiser les éléments de la tension
dans l'espace et le temps.

ÉTAT DES LIEUX

Deux outils peuvent être utilisés :

 **La ligne du temps** : pour repérer l'élément déclencheur et les moments importants qui ont marqué la tension.

 **Le descriptif** : un texte concis présentant les faits de manière chronologique et neutre, sans juger ni évaluer. Éventuellement, inclure des références documentaires, des photographies ou des archives pour étayer.

Quelques points à considérer :

- **Origine et évolution** : de quand date l'élément de patrimoine concerné ? Quels changements majeurs ont eu lieu ces dernières années ?
- **Événements déclencheurs** : quels incidents ou décisions ont provoqué la tension actuelle ?
- **Lieu et portée** : où se déroule la tension et quelle est son étendue géographique ?
- **Facteurs contextuels** : quels sont les éléments sociaux, culturels, juridiques, techniques ou émotionnels qui influencent la situation ?

ÉTAT DES LIEUX

QUI EST IMPLIQUÉ ET COMMENT ?

Recenser les personnes et collectifs concernés par la tension, et préciser leur rôle afin de déterminer qui doit être impliqué dans le processus d'apaisement.

Deux outils sont proposés :



La cartographie : offrir une vue globale et visuelle de la tension.

Simple à réaliser, elle permet de représenter :

1. Les acteurs et leurs rôles (individus, collectifs...).
2. Les relations entre eux, par des lignes.
3. Les enjeux ou sources de tension, indiqués sur ces lignes.



Le tableau : outil plus simple et rapide à remplir. Il comporte deux colonnes et autant de lignes qu'il y a d'acteurs : réaliser un inventaire des acteurs concernés.

1. Nom de la personne ou du collectif (individu / collectif).
2. Rôle ou fonction dans la tension.

Ces outils se complètent : la cartographie apporte une vision globale et visuelle, le tableau offre un inventaire structuré. On peut utiliser l'un ou l'autre seul, selon le temps et les ressources disponibles, ou les combiner pour plus de précision.

QUELS SONT LES ARGUMENTS EN PRÉSENCE ?

Lister les arguments en présence sans chercher à les classer par importance.

Plusieurs outils sont à disposition pour lister les arguments et les classer selon différents critères (en fonction des besoins) :

 **Analyse des perspectives du conflit** : consiste à identifier pour chaque acteur impliqué sa perception des faits, ses motivations et les options qu'il envisage. Elle permet de comprendre les points de vue divergents, les causes profondes de la tension et les solutions possibles. Cet outil facilite le dialogue en valorisant toutes les voix et en repérant les terrains d'accord.

 **Arbre du conflit** : avec le schéma d'un arbre, catégoriser les arguments selon qu'ils relèvent des causes structurelles (racines), des manifestations de la tension (le tronc), et des conséquences de la tension (les feuilles).

 **Carte mentale** : placer la tension au centre et créer une arborescence des arguments. Les plus importants sont proches du centre, les secondaires en périphérie.

Ces outils sont complémentaires et permettent de visualiser la complexité des arguments et des points de vue présents dans la tension.

À QUEL REGISTRE APPARTIENNENT CES ARGUMENTS ?

Classer les arguments selon le type de référence
auquel ils renvoient.

Cette étape, facultative, permet de s'assurer que toutes les dimensions de la tension ont été prises en compte.

Certains arguments peuvent référer à plusieurs registres. L'objectif n'est pas de catégoriser chaque argument dans le bon registre, mais bien de vérifier que la complexité de la tension est bien prise en compte.

Dans le cadre des tensions liées au patrimoine, les arguments relèvent souvent de six registres principaux :

- **Historique** : concerne la perpétuation du patrimoine, la tradition, les usages anciens, la transmission ou l'évolution.
- **Pédagogique** : lié à la légitimité de celui qui parle et à la manière de transmettre, expliquer ou expérimenter.
- **Juridique** : relatif au respect des textes de loi, à la légalité ou aux risques de contentieux.
- **Normatif** : se rapporte aux règles de vie commune, à ce qui est tolérable, à l'image donnée ou à l'intention derrière un acte.
- **Technique** : concerne la faisabilité pratique, la sécurité, l'autonomie ou les contraintes matérielles.
- **Attachement** : touche aux émotions, à l'identité, à l'attachement populaire ou à l'opinion majoritaire.

An orange rectangular card with rounded corners, featuring decorative white and brown swirls at the corners. The text is centered on the card.

CARTES

APPAISER LA TENSION

QUI IMPLIQUER ?

À partir de la cartographie des acteurs concernés, il s'agit de déterminer quels individus et collectifs peuvent rejoindre le processus d'apaisement. L'objectif est d'élargir le cercle au maximum, afin de ne laisser personne de côté. Les dispositifs mis en place peuvent s'adresser à tous ou seulement à certains acteurs, selon les objectifs fixés.

Caractéristiques à prendre en compte :

- Expertise du patrimoine : inclure à la fois des acteurs très connaisseurs et des personnes totalement extérieures, pour bénéficier de points de vue divers.
- Compétences : impliquer des acteurs dont les compétences relèvent de la médiation, de la connaissance du patrimoine, de la capacité de synthèse, de facilités en communication, de familiarité avec des démarches participatives,...
- Présence sur le territoire : impliquer aussi bien des personnes familières du territoire que des personnes extérieures ayant des compétences particulières.

À titre d'exemples :

- Institutions : membres de la commune (élus, employés,...), centres culturels, musées,...
- Associations : cercles d'histoire, comités de quartier,...
- Spécialistes : journalistes, anthropologues, historiens,...
- Artistes : conteurs, maquilleurs, costumiers,...
- Jeunes : classe(s) d'école(s) primaire(s) et/ou secondaire(s), maison de jeunes, écoles de devoir, service d'accueil temps libre, clubs de sport,...
- Facilitateurs ou médiateurs : en complément du garant du processus (présent dès l'état des lieux), ces personnes ou collectifs peuvent intervenir spécifiquement lors de l'apaisement de la tension.
- Autorités politiques locales : peuvent soutenir le processus, mais leur implication doit rester équilibrée pour éviter les récupérations politiques d'un débat sensible.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

À partir d'une formulation claire du problème, il s'agit de définir des objectifs et de les décliner selon le temps et les participants concernés.

Outils pour guider ce processus :

 **Souvenir du futur** : se projeter dans un futur souhaitable où les objectifs ont été atteints. Identifier les actions qui ont permis d'y parvenir, puis les synthétiser pour construire une feuille de route concrète.

 **Nous courons à notre perte** : à l'inverse du futur souhaitable, imaginer les obstacles et risques d'échec du processus d'apaisement afin d'anticiper les difficultés et de faire émerger des solutions. Cette réflexion permet de mieux définir les objectifs et les stratégies pour les atteindre.

 **Le futur neutre** : imaginer la situation si aucun changement n'était entrepris. Il permet d'identifier les risques d'inaction, les conséquences possibles et les tensions qui pourraient persister ou s'aggraver, afin de mieux calibrer les objectifs et priorités.

Exemples d'objectifs :

- Impliquer la plus grande diversité d'acteurs possible.
- Mettre en place une communication claire et cohérente.
- Comprendre avec précision les sources du problème.
- Définir un calendrier réaliste pour le processus.
- Identifier si un registre d'arguments doit prévaloir ou si une référence commune extérieure doit être adoptée.

Évaluation en cours de processus :

Il est important de suivre la progression de l'apaisement des tensions et d'ajuster les actions si nécessaire.

Ces outils peuvent aider :

 **Matrice Plus/Delta** : pour chaque objectif et action envisagé, dresser un tableau à deux colonnes : ce qui fonctionne bien (Plus) et ce qui peut être amélioré (Delta).

 **Heat map** : identifier rapidement où l'attention est nécessaire par une représentation visuelle qui permet de suivre l'évolution des zones d'accord et de désaccord au fil du temps. Elle rend les données complexes immédiatement compréhensibles pour tous les acteurs.

QUELS DISPOSITIFS METTRE EN PLACE ?

À partir des acteurs identifiés et des objectifs fixés, il s'agit de définir des dispositifs permettant leur participation et répondant aux objectifs, selon un calendrier précis. La nature de ces dispositifs dépend de la présence ou non d'une facilitation ou d'une médiation externe. Les dispositifs sont un ensemble de méthodes et de procédés au cours desquels les **outils** sont mis en oeuvre.

Dispositifs pour réfléchir collectivement

Table ronde

- o Qui : déterminer qui anime, qui intervient et qui participe.
- o Objectifs : confronter des points de vue, informer et contextualiser, comprendre et analyser les enjeux.

Enquête

- o Qui : définir qui crée l'enquête, qui la relaie et qui y répond (taille et représentativité de l'échantillon).
- o Objectifs : poser des questions ciblées, recueillir les perceptions, prendre la température sur certaines pistes de changement.
- o Formats : enquête en ligne ou papier sous forme de sondage, de formulaire,...
- o Attention : la formulation des questions doit rester neutre et équilibrée pour éviter les récupérations politiques d'un débat sensible.

Ateliers dans les écoles

- o Qui : animateurs et intervenants.
- o Objectifs : créer quelque chose (un podcast, un texte, un objet,...), permettre l'expression citoyenne sous d'autres formats que l'enquête ou la commission, de manière plus culturelle, artistique ou journalistique.
- o Avec qui : des jeunes dans des écoles ou des maisons de jeunes, des participants à des ateliers créatifs, des résidents d'un service résidentiel,...

Commission citoyenne

- o Qui : facilitation externe possible, échantillon représentatif de participants.
- o Objectifs : produire un avis motivé, nuancé, consultatif ou décisionnaire sur la problématique.
- o Points d'attention : définir un cadre clair (charte, calendrier, modes de décision, accès à l'information), gérer la pression médiatique, politique et citoyenne.

Groupes de travail

- o Qui : petits groupes ciblés sur un point précis.
- o Objectifs : approfondir un aspect particulier ou résoudre un problème spécifique.

Création d'une charte

- o Qui : participants et animateurs.
- o Objectifs : établir les principes, notamment éthiques, que la pratique patrimoniale* devra suivre à l'avenir.

Pour chaque dispositif, il est essentiel de synthétiser les échanges et de relever les points de consensus à l'issue de chaque séance.

Dispositifs pour informer et communiquer

Capsule vidéo : réalisée par des groupes ou institutions pour informer ou expliquer des points précis (dans le cadre d'un atelier).

Podcast : réalisé par des groupes spécifiques (dans le cadre d'un atelier) ou par des institutions ou associations pour informer, comme rendu final ou outil de communication pour diffuser de nouvelles perspectives ou résultats.

Site Internet : centraliser témoignages, informations et fichiers multimédias pour donner la possibilité d'en apprendre plus sur le processus en cours/réalisé.

Livre ou BD : publier les recherches, présenter l'histoire et l'évolution du patrimoine.

Exposition : documenter un aspect du patrimoine, collecter des photos, objets ou témoignages dans le cadre d'une recherche participative.

Articles (dont conférence de presse), reportages dans la presse locale : communiquer sur les événements et les avancées dans le processus d'apaisement.

Campagne d'affichage, toutes-boîtes : créer des affiches (visuels, phrases, slogans,...) qui rendent compte de la tension et de son évolution.

Événement : conférence, pièce de théâtre, projection suivie d'un débat,... pour informer sur la tension, la (re)mettre en contexte,...

Remarque : il s'agit là de dispositifs de communication mis en place dans le cadre du processus d'apaisement de la tension. D'autres formes d'expression citoyenne (pétitions, plaidoyers, cartes blanches, publications sur les réseaux sociaux,...) existent également et peuvent avoir un impact sur la communication liée au processus d'apaisement. Il faudra choisir de s'en emparer ou pas, d'en tenir compte ou pas.

QUAND METTRE FIN AU PROCESSUS ?

Un processus d'apaisement de tension nécessite du temps pour se développer, mais il faut aussi identifier un moment où il peut être considéré comme achevé. Il n'existe pas de durée fixe : la fin du processus se définit par le fait que la tension est apaisée. Concrètement, cela implique des allers-retours entre :

- Les questions générales à se poser pour vérifier l'implication et l'acceptation.
- Les outils permettant de tester la solidité des propositions de changement.
- L'évaluation des modifications en pratique (par exemple, la tenue d'un événement lié au patrimoine sert souvent de « date butoir »).

Questions générales à se poser

Pour évaluer si le processus a abouti, la communauté patrimoniale* peut s'interroger sur :

Participation

- o Qui a réellement participé ?
- o Tous les individus et collectifs concernés ont-ils été impliqués ?
- o L'ouverture aux personnes non directement concernées a-t-elle été suffisante ?

Décision

- o Qui décide ou a décidé du maintien ou du changement patrimonial ?
- o Selon quel mode de décision ?

Communication

- o Quelle communication a été mise en place pour expliquer le changement ?
- o Cette communication a-t-elle été claire et accessible ?

Consensus et désaccords

- o Existe-t-il un consensus sur le changement patrimonial et sur les enjeux identitaires associés ?
- o Y a-t-il encore des points de tension non résolus ?
- o Les désaccords restants sont-ils acceptables ou nécessitent-ils des actions d'apaisement complémentaires ?

Durabilité

- o Les décisions prises sont-elles applicables et viables à long terme ?

Impact sur la communauté*

- o Le processus a-t-il renforcé la confiance et la coopération entre acteurs ?
- o Des initiatives positives ou des collaborations nouvelles ont-elles émergé ?

Leçons et amélioration continue

- o Quelles leçons peut-on tirer pour gérer d'autres tensions patrimoniales ?
- o Quels outils ou méthodes ont été particulièrement efficaces et devraient être réutilisés ?

Transmission et pérennité du savoir

- o Les enseignements du processus ont-ils été documentés pour les acteurs futurs ?
- o Les pratiques patrimoniales* sont-elles mieux comprises et transmises ?

Renforcement du collectif et des compétences

- o Le processus a-t-il renforcé la capacité des acteurs à collaborer et à gérer des tensions futures ?
- o Les participants ont-ils acquis de nouvelles compétences (communication, médiation, analyse du patrimoine...) ?

Outils pour tester la solidité de propositions



Débat mouvant : les participants se déplacent physiquement dans l'espace pour exprimer leur position et discuter des propositions, favorisant l'expression nuancée plutôt qu'un simple vote binaire.



Chapeaux de Bono : chaque participant adopte successivement différents « chapeaux » représentant des angles d'analyse (neutralité, critique positive ou négative, émotions, créativité, organisation) pour examiner une proposition sous plusieurs perspectives et se décentrer de son point de vue initial.



Multivote : les participants attribuent des gommettes ou points aux propositions, permettant d'identifier collectivement les priorités et de concentrer la discussion sur celles qui ont moins de soutien.



Consensus systémique : la proposition est reformulée progressivement pour lever le maximum d'objections, en recherchant l'acceptation générale plutôt que l'approbation unanime.

CARTES OUTILS

Ces outils impliquent qu'une personne (seule ou à plusieurs) s'en occupe (préparation, animation, synthèse,...). Il peut s'agir du garant, d'une autre personne ou collectif chargé de l'animation des séances, ou d'une médiation ou facilitation externe.

BATON DE PAROLE

Outil transversal



OUTILS

 **Type / Objectif** : Discussion structurée / Favoriser l'écoute dans les grands groupes.

 **Participants recommandés** : 7 à 20 personnes.

 **Durée indicative** : 30 à 60 minutes.

 **Description** : Permet de gérer la parole dans des groupes plus grands en donnant à chaque participant le droit de parler uniquement lorsqu'il détient l'objet choisi.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Choisir un objet symbolique (bâton, ballon, micro,...).
- o Expliquer les consignes : seule la personne qui détient l'objet parle ; les autres écoutent.
- o Définir la méthode pour passer l'objet (ordre ou lever la main).
- o Lancer la discussion.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Respecter strictement la règle de parole pour éviter les interruptions.
- o Bien expliquer la méthode de passage de l'objet.
- o Combiner cet outil avec un timer au besoin.

OUTILS

CERCLE DE PAROLE

Outil transversal



OUTILS

 **Type / Objectif** : Discussion / Partager des expériences, circulation de la parole.

 **Participants recommandés** : 5 à 12 personnes.

 **Durée indicative** : 45 à 90 minutes.

 **Description** : Permet de créer un espace sécurisé où chaque participant peut s'exprimer sur une question ou un thème précis. Favorise l'écoute mutuelle et la réflexion collective.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Installer les participants en cercle pour que chacun puisse se voir.
- o Définir un cadre sécurisé : règles de respect, bâton de parole ou temps de parole limité.
- o Lancer la discussion.
- o Assurer le respect du cadre et permettre à chacun de s'exprimer.
- o Faire une synthèse des points principaux à la fin.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Insister sur le cadre et le respect des règles.

OUTILS

CERCLE SAMOANU

Outil transversal



OUTILS

 **Type / Objectif** : Discussion en grand groupe / S'exprimer de manière volontaire et favoriser l'écoute active.

 **Participants recommandés** : 15 à 100 personnes.

 **Durée indicative** : 45 à 60 minutes.

 **Description** : Permet à chacun de s'exprimer librement dans un grand groupe en créant un cercle intérieur pour parler et un cercle extérieur pour écouter. Les participants peuvent rejoindre ou quitter le cercle intérieur librement.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Installer deux cercles de chaises : un intérieur (max. 6 chaises) et un extérieur (une chaise par personne).
- o Expliquer les consignes : le cercle intérieur parle, le cercle extérieur écoute.
- o Toute personne souhaitant parler rejoint le cercle intérieur ; quelqu'un quitte alors pour qu'une chaise reste toujours vide.
- o Lancer la discussion et veiller à la fluidité des échanges.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Prévoir un animateur pour gérer les rotations et la fluidité.
- o Veiller à ce que personne ne monopolise le cercle intérieur.

OUTILS

PAROLE AU CENTRE

Outil transversal



OUTILS

 **Type / Objectif** : Discussion structurée / Faire circuler la parole.

 **Participants recommandés** : 7 à 12 personnes.

 **Durée indicative** : Variable, selon le nombre de participants et le sujet.

 **Description** : Permet à chaque participant de prendre la parole en saisissant un objet symbolique au centre du groupe, garantissant que les autres écoutent.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Installer les participants en cercle ou en carré.
- o Expliquer que la prise de l'objet (réel ou imaginaire) au centre donne le droit de parole.
- o La personne ayant terminé remet l'objet au centre pour permettre à un autre de parler.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Veiller à ce que tout le monde comprenne la règle de l'objet central.
- o Prévoir un temps limité pour chaque intervention si nécessaire.

OUTILS

LES CINQ POURQUOI



OUTILS

 **Type / Objectif** : Réflexion et clarification d'une problématique / Affiner la formulation du problème.

 **Participants recommandés** : 7 à 20 personnes.

 **Durée indicative** : 15 à 60 minutes.

 **Description** : Permet d'identifier les causes profondes d'une problématique en posant successivement la question « Pourquoi ? ». L'outil aide à formuler le problème de manière complète et précise.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Écrire une première formulation de la problématique sur une grande feuille ou un support projeté.
- o Poser la question « Pourquoi avons-nous cette problématique ? » et noter la réponse factuelle.
- o Répéter l'opération jusqu'à cinq fois pour remonter aux causes profondes.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Insister sur des réponses factuelles et claires, éviter les jugements.
- o La qualité des réponses détermine la pertinence de la formulation finale.

OUTILS

LA PYRAMIDE DES CAUSES



OUTILS

 **Type / Objectif** : Identification des causes directes et les causes profondes (souvent invisibles) d'une tension / Dépasser une formulation superficielle de la tension.

 **Participants recommandés** : 15 à 30 personnes.

 **Durée indicative** : 60 à 90 minutes.

 **Description** : Permet de ne pas confondre « ce qui se voit » avec « ce que génère réellement la tension ». Cet outil distingue de ce fait le symptôme (ce qui apparaît comme problématique), les causes directes (ce qui contribue immédiatement au symptôme) et les causes profondes (ce qui nourrit le symptôme).

 **Étapes de mise en œuvre** :

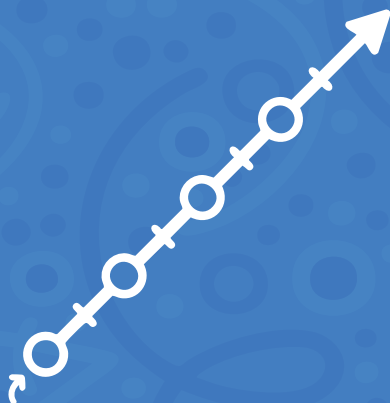
- o Identifier le symptôme visible : formuler ce que semble être la tension « au premier regard », dans sa manifestation la plus visible (ce que l'on voit, ce que l'on dit). Mettre chaque symptôme au sommet d'une pyramide dont les deux autres niveaux sont les causes directes et les causes profondes.
- o Lister les causes directes : pour chaque symptôme, lister toutes les causes qui l'expliquent (manque d'information, procédures floues,...). Ne pas limiter le nombre de causes listées.
- o Identifier les causes profondes : lister ce qui, en arrière plan, rend les causes directes possibles, récurrentes. Ne pas limiter le nombre de causes listées.
- o En fonction du nombre de symptômes et de leurs causes directes et profondes, (re)formuler la tension.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Cet outil permet de passer d'une formulation intuitive de la tension à une formulation précise. Il peut donc être utilisé en complémentarité avec les Cinq Pourquoi, pour vérifier que la formulation qui en émane est cohérente.
- o Ne pas chercher à avoir une seule bonne pyramide des causes : plusieurs peuvent émerger.
- o Les causes ne sont pas des personnes, mais des éléments d'un système, des comportements. Rechercher les causes, ce n'est pas accuser.

OUTILS

LIGNE DU TEMPS



OUTILS

 **Type / Objectif** : Visualisation / Prendre du recul, contextualiser la tension dans le temps.

 **Participants recommandés** : Adaptable selon le groupe (petit ou grand groupe).

 **Durée indicative** : 30 à 90 minutes selon la complexité.

 **Description** : Permet de visualiser les événements marquants liés à la tension, identifier des ruptures, des changements ou des épisodes d'intensification.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Déterminer la période concernée et, éventuellement, l'échelle temporelle de graduation.
- o Lister et dater les événements, les positionner sur la ligne : ligne pour un événement ponctuel, zone hachurée pour une période,...
- o Légender : utiliser des couleurs ou symboles pour distinguer les types d'événements. Fournir une légende explicative des couleurs, symboles....

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Ne pas surcharger la ligne, créer plusieurs lignes si nécessaire pour différentes thématiques. Faire des focales sur certaines périodes au besoin.
- o Des logiciels peuvent être utilisés pour co-construire et animer la ligne du temps.

OUTILS

DESCRIPTIF



OUTILS

 **Type / Objectif** : Synthèse / Clarifier le contexte et la complexité de la tension.

 **Participants recommandés** : Principalement le garant ou un petit groupe.

 **Durée indicative** : Variable, selon la quantité d'informations.

 **Description** : Fournit un texte descriptif détaillé qui accompagne la ligne du temps, donnant un contexte plus global et clarifiant les points de tension, tout en restant factuel et neutre.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Structurer la description : chronologique ou du général au particulier.
- o Présenter les faits sans jugement, en notant les points non consensuels si nécessaire.
- o Inclure des informations historiques, spatiales, sur les acteurs et la matérialité des enjeux (présentation de ce qui a déjà été fait dans le cadre de la tension, indication des problèmes/éléments liés à la tension,...)

 **Points de vigilance / conseils** :

- o La description peut servir de document de référence pour des tiers ou réunions futures.
- o Veiller à l'équilibre et à la neutralité dans la présentation.

OUTILS

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS



OUTILS

 **Type / Objectif** : Identification des acteurs / Lister et distinguer leurs rôles et relations.

 **Participants recommandés** : Variable (petit ou grand groupe).

 **Durée indicative** : 30 à 90 minutes.

 **Description** : Permet de représenter visuellement à un moment précis les acteurs (personne ou collectif concerné, activement ou passivement, directement ou indirectement), leurs relations et les enjeux de la tension pour s'assurer que toutes les parties pertinentes sont impliquées.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Identifier collectivement les acteurs : individus ou collectifs.
- o Déterminer les rôles et relations (alliés, opposants, neutres).
- o Noter les enjeux ou objets de la tension sur les lignes reliant les acteurs.
 - En petit groupe : cartographie collective, puis validation par un groupe plus large (ou la compléter)
 - En grand groupe (plus de 15 pers) : constituer des sous-groupes (min 3 pers) pour identifier acteurs et arguments. Après 20 minutes, mettre en commun.
- o Dans les deux cas, à la fin, le groupe se met d'accord sur la cartographie en la mettant « sur papier ». Cette cartographie peut ensuite être discutée en plus grand groupe pour déterminer si personne n'a été oublié.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Symboles utilisés pour la cartographie : cercles pour acteurs (la taille varie en fonction de l'implication), lignes pour relations entre les acteurs (continue = alliés, en zigzag = opposants,...), étiquettes pour enjeux.
- o Permet de repérer qui doit être invité aux dispositifs d'apaisement.

OUTILS

ANALYSE DES PERSPECTIVES DU CONFLIT



OUTILS

 **Type / Objectif** : Visualiser / Analyser les points de vue des acteurs, identifier arguments et solutions possibles.

 **Participants recommandés** : Garant + petit groupe.

 **Durée indicative** : 30 à 60 minutes pour la collecte, variable pour la synthèse.

 **Description** : Chaque acteur fournit sa version des faits, ses motivations et les options qu'il propose pour résoudre la tension. L'outil aide à construire une vision complète (prise en compte de tous les points de vue) et nuancée de la tension.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Identifier tous les acteurs impliqués : le garant détermine (avec l'aide d'un petit groupe si nécessaire) la liste des acteurs impliqués.
- o Fournir un document à chaque acteur (individu ou collectif) pour qu'il décrive :
 - Sa version des faits (Que s'est-il passé ? Qui a fait quoi ?).
 - Ses arguments et motivations (Comment les acteurs motivent-ils leur version des faits, la défendent-ils ?).
 - Les solutions possibles.
- o Collationner et synthétiser les réponses dans un tableau pour visualiser les convergences et divergences.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Assurer l'exhaustivité des acteurs impliqués.
- o Utiliser ces informations pour affiner la formulation de la problématique et l'identification des objectifs.

OUTILS

ARBRE DU CONFLIT



OUTILS

 **Type / Objectif** : Visualisation / Classer les arguments selon leur nature et niveau d'impact.

 **Participants recommandés** : Petit comité ou grand groupe selon la clarté des arguments.

 **Durée indicative** : 45 à 90 minutes.

 **Description** : Représente les arguments sous la forme d'un arbre : racines (causes structurelles, statiques, profondément enracinées et pas toujours visibles), tronc (problèmes manifestes, points litigieux. Ce sont eux dont il faut parler, qu'il faut résoudre), feuilles (facteurs dynamiques, émotions, événements).

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Dessiner un arbre avec ses racines, son tronc et ses feuilles sur une grande feuille.
- o Distribuer des post-it pour que chaque participant note les arguments (écriture, dessins, symboles...).
- o Placer les post-it à l'endroit jugé approprié sur l'arbre.
- o Discuter collectivement de la classification.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Les racines sont difficiles à modifier à court terme mais cruciales à considérer.
- o Les feuilles sont plus facilement modifiables et permettent des actions rapides.
- o L'arbre montre les interactions entre causes profondes, problèmes visibles et facteurs dynamiques.

OUTILS

CARTE MENTALE



OUTILS

 **Type / Objectif** : Visualisation / Hiérarchiser les arguments relatifs à la tension.

 **Participants recommandés** : Garant éventuellement accompagné d'un petit groupe.

 **Durée indicative** : 30 à 60 minutes.

 **Description** : Permet de positionner les arguments selon leur importance et proximité avec le cœur de la problématique.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Placer la formulation de la tension au centre d'une grande feuille.
- o Ajouter autour les arguments principaux.
- o Ajouter les arguments secondaires sur des branches périphériques.
- o Ajouter autant de branches qu'il y a d'arguments secondaires.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Plus un argument est central, plus il est difficile à résoudre mais stratégique.
- o Les arguments périphériques sont souvent plus simples à traiter.
- o Il est possible d'utiliser un logiciel dédié pour cet outil.

OUTILS

SOUVENIR DU FUTUR



OUTILS

 **Type / Objectif** : Projection / Définir des objectifs communs en projetant le succès futur ; définir les objectifs à atteindre et les manières de les atteindre.

 **Participants recommandés** : 5 à 20 personnes.

 **Durée indicative** : 20 à 60 minutes.

 **Description** : Permet de visualiser un futur souhaitable où la tension est résolue, pour identifier les acteurs, les actions, les obstacles et objectifs nécessaires.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Se munir de post-it et d'une grande feuille.
- o Poser la question : « Dans 9 mois, la tension est résolue. Pourquoi est-ce un succès ? Quelles ont été les clés ? Quels obstacles ont été surmontés ? »
- o Laisser le temps de la réflexion. Noter les réponses sur des post-it (différentes couleurs selon les questions).
- o Mettre en commun et synthétiser les éléments pour construire une feuille de route.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Encourager la créativité et la projection collective.
- o Les réponses permettent de dégager des objectifs concrets et hiérarchisés.

OUTILS

NOUS COUROMS À NOTRE PERTE



OUTILS

 **Type / Objectif** : Projection / Identifier les risques d'échec pour déterminer des actions préventives.

 **Participants recommandés** : 5 à 20 personnes.

 **Durée indicative** : 20 à 50 minutes.

 **Description** : Analyse prospective négative pour anticiper les problèmes et obstacles, permettant de définir des objectifs et solutions pour les éviter.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Poser la question : « Pourquoi ce processus est voué à l'échec ? », « Pourquoi courons-nous à notre perte ? »
 - o Noter les risques et problèmes sur des post-it.
 - o Regrouper les réponses par affinité et les analyser.
- Demander aux participants d'identifier, pour chaque catégorie de problèmes et d'échecs, des manières de les réduire ou de les éviter, et de les lier à des personnes ou collectifs spécifiques.
- o Mettre en commun les réponses.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Ne pas limiter la réflexion à des obstacles évidents : encourager la créativité et le réalisme.
- o L'outil complète « Souvenir du futur » pour construire une stratégie solide.

OUTILS

LE FUTUR NEUTRE



OUTILS

 **Type / Objectif** : Projection / Identifier les risques liés à l'inaction. Déterminer les tensions qui persisteraient si rien ne changeait. Élaborer un scénario de référence qui incite au changement.

 **Participants recommandés** : maximum 40 personnes.

 **Durée indicative** : 2h en format court, 3h30 à 4h en format long.

 **Description** : Imaginer la situation dans un futur relativement proche si rien ne changeait par rapport aux tendances actuelles. Si rien ne change, quels problèmes risquent de s'amplifier ? Quelles tensions risquent de s'enraciner ? Imaginer cette situation future permet de rendre visibles les conséquences d'un statu quo à différents niveaux : les tensions sociales, les impacts économiques et politiques,... Cette visibilisation invite à définir des objectifs et à prioriser des actions.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Partir de la formulation actuelle de la problématique. La compléter avec des faits, des données,....
- o En petits groupes, projeter ces tendances dans le futur (choisir un horizon de 2 à 5 ans) : quels sont les risques, les dérives, les opportunités manquées, les tendances de fond,....
- o Revenir en grand groupe :
 - Partager toutes ces perceptions.
 - Distinguer ce qui est acceptable ou non.
 - Construire différents scénarios (ce qui est souhaitable, ce qui est à éviter,...).

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Il faut partir de faits, de tendances réelles, de récits de ce qui a eu lieu, et non de croyances, d'intuitions.
- o L'objectif est de définir un futur tendanciel : ce n'est pas un futur souhaitable (il est généralement inconfortable), mais ce n'est pas non plus un futur catastrophique.

OUTILS

MATRICE PLUS/DELTA

✓	✗
○	◻

OUTILS

 **Type / Objectif** : Évaluation / Évaluer la progression et améliorer le processus.

 **Participants recommandés** : Environ 10 personnes.

 **Durée indicative** : Variable selon le nombre d'objectifs.

 **Description** : Tableau à deux colonnes pour identifier ce qui fonctionne (Plus) et ce qui peut être amélioré (Delta).

 **Étapes de mise en œuvre** :

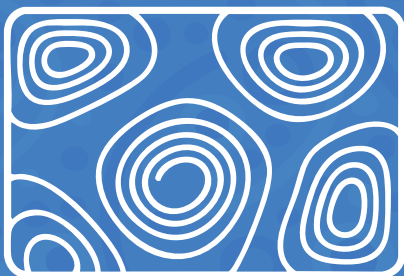
- o Lister de manière collective les objectifs et actions.
- o Remplir la colonne « Plus » avec ce qui fonctionne (une idée par post-it ou discussion libre, cercle de parole...).
- o Suivant le même procédé, remplir la colonne « Delta » avec ce qui pourrait être amélioré ou ajusté. Il s'agit d'exposer non pas les problèmes, mais les pistes pour les éviter à l'avenir.
- o Discuter des résultats et déterminer ce qui sera modifié.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Commencer par la colonne positive pour favoriser une discussion constructive.
- o Focaliser la colonne Delta sur les solutions, pas sur les critiques.

OUTILS

HEAT MAP



OUTILS

 **Type / Objectif** : Évaluation / Hiérarchiser des éléments spécifiques parmi des propositions. Identifier ce qui fait accord dans le processus d'apaisement de ce qui peut encore être amélioré.

 **Participants recommandés** : 15 à 30 personnes.

 **Durée indicative** : 40 à 90 minutes.

 **Description** : Au lieu de voter pour des propositions, les participants votent à l'aide de couleurs différentes (en fonction de s'ils sont d'accord ou non) pour des éléments spécifiques de ces propositions. Cela permet de créer une « carte thermique » de ces éléments en fonction de ce qui est le plus/le moins apprécié.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o En amont de l'activité, préparer : des grandes feuilles sur lesquelles sont écrites les propositions, des marqueurs ou autocollants de couleur assez distinctes.
- o Présenter l'activité aux participants et leur préciser les objectifs.
- o Afficher toutes les propositions sur un mur ou un tableau accessible. Les lire pour s'assurer qu'elles sont comprises.
- o Présenter les caractéristiques du vote :
 - Voter pour des éléments spécifiques des propositions en y accolant une marque de couleur (on peut ainsi être d'accord avec la première partie d'une phrase mais pas avec la seconde).
 - Identifier telle couleur avec l'accord et telle autre avec le désaccord (plus d'autres couleurs pour des positions mitigées si nécessaire).
- o Organiser le vote :
 - Donner aux participants des autocollants ou marqueurs.
 - Leur laisser le temps de les placer sous les éléments des propositions qu'ils jugent les plus ou les moins importants.
- o Discuter de la « carte thermique » obtenue :
 - Visualiser où sont les accords et les désaccords.
 - Distinguer les éléments qui ne posent pas de question de ceux qui sont problématiques.
 - Discuter les raisons qui sous-tendent l'accord et le désaccord
- o Organiser un second tour si nécessaire après avoir amendé certaines propositions.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Il est également possible d'utiliser une plateforme collaborative pour effectuer ce travail si vous ne pouvez pas réunir les participants.

OUTILS

DÉBAT MOUVANT



OUTILS

 **Type / Objectif** : Discussion dynamique / Prendre position et écouter d'autres points de vue.

 **Participants recommandés** : 8 à 50 personnes.

 **Durée indicative** : 30 à 60 minutes.

 **Description** : Les participants se déplacent physiquement pour exprimer leur accord ou désaccord, puis peuvent échanger arguments et motivations.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o En amont de l'activité, l'animateur du débat prépare des propositions clivantes.
- o Définir un espace assez grand ouvert avec zones « d'accord » et « pas d'accord ».
- o Expliquer la règle : une proposition est faite. Chacun prend position (d'accord/pas d'accord), en évitant au maximum de se mettre au milieu (mais en pouvant se mettre plus ou moins proche du d'accord à 100% ou du pas d'accord à 100%).
- o Inviter les personnes qui le désirent à exprimer la motivation du choix de leur emplacement (en essayant d'alterner un camp et puis l'autre). S'il y a de nombreuses personnes, en choisir quelques-unes.
- o Proposer aux participants de bouger dans l'espace après avoir écouté les explications des autres (possible de changer sa position)
- o Passer à la proposition suivante. Répéter pour chaque proposition.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Alternier les interventions pour équilibrer les prises de parole.
- o Option : utiliser une corde graduée pour nuancer le degré d'accord/désaccord.
- o Au terme du processus avec toutes les propositions, repérer celles qui restent les plus clivantes.

OUTILS

CHAPEAUX DE BONO



OUTILS

 **Type / Objectif** : Réflexion / Analyser une proposition sous différents angles.

 **Participants recommandés** : Une dizaine de personnes.

 **Durée indicative** : 60 à 90 minutes.

 **Description** : Chaque participant adopte un rôle symbolisé par un chapeau de couleur pour analyser une proposition : neutralité, critique positive/negative, créativité, émotions, organisation. Chaque participant se cantonne à un rôle, ou passe au contraire par les six réflexions proposées, pouvant ainsi se mettre à la place d'autres personnes.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Présenter les six chapeaux et leur rôle.
 - Blanc : neutralité
 - Rouge : critique émotionnelle
 - Noir : critique négative
 - Jaune : critique positive
 - Vert : créativité
 - Bleu : organisation
- o Déterminer si chaque participant passe par tous les chapeaux ou en choisit un.
- o Énoncer la proposition.
- o Évaluer la proposition sous chaque perspective.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Encourage le décentrement et la créativité.
- o Permet de repérer les angles morts ou objections non exprimées.

OUTILS

MULTIVOTE



OUTILS

 **Type / Objectif** : Sélection / Prioriser et sélectionner les propositions du groupe.

 **Participants recommandés** : 5 à 20 personnes.

 **Durée indicative** : 15 minutes.

 **Description** : Permet de choisir rapidement les propositions préférées à l'aide d'un système de points de vote.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Lister les propositions. Les lire avec les participants pour s'assurer qu'elles sont bien comprises.
- o Attribuer un nombre impair de points à chaque participant.
- o Inviter les participants à répartir les points sur les propositions favorites (tous les points de vote à l'une ou les points de vote répartis entre plusieurs).
- o Identifier les propositions les plus votées et discuter les égalités ou propositions proches.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Éviter les propositions trop proches pour limiter la dilution du vote.
- o Cet outil s'utilise bien en complémentarité avec le consensus systémique.
- o Les participants peuvent avoir tendance à favoriser les propositions les plus faciles à mettre en œuvre.

OUTILS

CONSENSUS SYSTÉMIQUE



OUTILS

 **Type / Objectif** : Sélection / Identifier la proposition ayant le moins d'objections et faciliter l'acceptation collective.

 **Participants recommandés** : 5 à 20 personnes.

 **Durée indicative** : 15 minutes.

 **Description** : Permet de concentrer la discussion sur les objections plutôt que sur l'approbation. La proposition qui soulève le moins de freins est retenue.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Lister les propositions à examiner. Les lire avec les participants pour s'assurer qu'elles sont bien comprises.

- o Deux méthodes :

- **Post-it** : chaque participant note son objection (0 = pas d'objection, 10 = objection totale), puis la somme des points identifie la proposition la moins contestée. Inviter les participants à coller leurs post-it en même temps à côté des propositions (pour éviter que la dernière personne à voter soit influencée par les autres).
- **Discussion** : une personne lit la première proposition. Les autres réagissent en indiquant quelles sont leurs objections. La personne qui lit reformule ensuite la proposition pour tenir compte des objections. Reformuler la proposition après chaque objection jusqu'à réduire les freins essentiels.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Éviter de présenter des propositions trop proches.
- o L'outil favorise l'acceptation collective même si l'approbation n'est pas totale.

OUTILS

TABLEAU



OUTILS

 **Type / Objectif** : Identification des acteurs / Faire un inventaire des acteurs et de leur rôle.

 **Participants recommandés** : petit groupe ou le garant au fil du temps (en le discutant au final avec un petit groupe).

 **Durée indicative** : de 30 minutes à plusieurs jours (si le garant s'en charge au fur et à mesure).

 **Description** : Deux colonnes permettent de lister les acteurs concernés de près ou de loin par la tension, et le rôle qu'ils y jouent.

 **Étapes de mise en œuvre** :

- o Identifier collectivement les acteurs : individuels ou collectifs.
- o Déterminer leur rôle.

 **Points de vigilance / conseils** :

- o Cet exercice peut être fait sur base de la cartographie : elle donne une représentation visuelle différente. La longueur de la liste peut donner une idée de la diversité des acteurs impliqués.
- o La description du rôle est la plus factuelle possible, sans jugement.

OUTILS